



UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET ÉCORESPONSABLE



Rapport d'activité 2025

Sommaire

- 6 Notre Association
- 21 Nos établissements et dispositifs
- 60 Notre Domaine Educatifs et Loisirs
- 66 Nos services internes
- 76 Pour la fin
- 80 Notre annuaire





La parole de notre président

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des engagements forts qui animent notre association depuis sa création en 1916 : accompagner, protéger, soutenir et permettre à chaque enfant, chaque jeune et chaque famille de trouver sa place dans une société plus juste, plus inclusive et plus solidaire.

Avant toute chose, je souhaite saluer la vitalité de notre organisation associative. Elle repose sur un socle solide : celui de ses adhérents, de son conseil d'administration, mais aussi de l'implication renouvelée de ses administrateurs délégués auprès des établissements et désormais des administrateurs associés. Cette évolution de notre gouvernance traduit notre volonté d'ouvrir davantage notre fonctionnement, d'enrichir nos regards et de renforcer encore la qualité du lien entre l'association et ses établissements et services. La présence active et constructive des administrateurs auprès des équipes est une richesse précieuse, tout comme l'engagement fidèle de chacun de nos bénévoles, que je tiens à remercier chaleureusement.

Au cœur de notre action demeure la solidarité. Une solidarité concrète, quotidienne, qui s'exprime notamment à travers les aides financières d'urgence apportées aux familles des enfants que nous accompagnons. Dans un contexte social souvent fragilisé, ces soutiens permettent de répondre à des situations critiques, mais aussi d'offrir des moments d'évasion et de répit, notamment grâce aux départs en colonies de vacances organisés en partenariat avec Jeunesse au Plein Air. Ces actions n'existeraient pas sans la générosité de nos donateurs, que nous remercions sincèrement pour leur confiance et leur engagement à nos côtés.

L'année 2025 a également été marquée par une dynamique collective particulièrement forte autour de l'élaboration de notre projet associatif 2026-2030. Construit de manière participative avec l'ensemble de nos parties prenantes -professionnels, administrateurs, partenaires institutionnels, parents- ce projet constitue bien plus qu'un document stratégique. Il est l'expression partagée de notre identité, de nos valeurs et de notre ambition pour les années à venir. Il nous permettra de renforcer notre cohésion, de clarifier nos engagements et de nous projeter avec lucidité et détermination dans les évolutions nécessaires de nos divers secteurs d'activités durant les cinq prochaines années.

Ces évolutions passent notamment par la transformation de notre offre d'accompagnement. Nous poursuivons résolument notre engagement en faveur d'une approche plus inclusive, plus souple et centrée sur les besoins et les choix de vie des personnes accompagnées. Favoriser l'autodétermination, adapter les parcours, répondre à la complexité des situations : autant de défis que nos équipes relèvent chaque jour avec professionnalisme et humanité. Dans ce cadre, la dynamique nationale visant à développer de nouvelles solutions d'accompagnement trouve pleinement sa traduction dans nos actions sur le territoire de notre département.

Le secteur médico-social a été particulièrement riche en événements cette année. Nous avons eu le plaisir de célébrer plusieurs anniversaires importants (40 ans du CAMSP du Béthunois, 10 ans du SESSAD Funambule de St-Pol-sur-Ternoise, 15 ans du CAMSP d'Auchel et 20 ans du SESSAD Pinocchio d'Arras), témoins de la pérennité et de l'expertise de nos établissements et services. Ces temps forts ont permis de valoriser le travail accompli, de rendre hommage aux équipes et de rappeler le chemin parcouru au service des publics accompagnés.

De nombreux événements ont également rythmé la vie associative : ouverture d'une UEEA (Unité d'Enseignement Élémentaire pour Autiste) à Outreau, manifestations autour de l'autisme en avril, rencontres sportives et inclusives (Olym'PEP pour les enfants des SESSAD et de la MECS "Les Peupliers"), Assemblée Générale ordinaire à Arras, initiatives nationales (Les 20 ans de la loi de 2005 sur le handicap) ou encore la journée associative du 20 novembre regroupant administrateurs et professionnels autour de l'élaboration de notre nouveau projet associatif. Autant d'occasions de renforcer les liens, de donner de la visibilité à nos actions et de faire vivre concrètement nos valeurs partagées sur le terrain.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance aux professionnels de nos établissements et services. Leur expertise, leur engagement et leur capacité d'adaptation sont au cœur de la qualité de l'accompagnement que nous proposons. Dans un contexte en constante évolution, leur mobilisation est exemplaire et mérite d'être pleinement saluée.

L'année 2025 aura également été une année de construction, au sens propre comme au figuré. Plusieurs projets immobiliers structurants ont été poursuivis ou engagés, témoignant de notre volonté d'adapter nos outils aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Qu'il s'agisse de la transformation de la Maison d'Enfants, des projets liés aux CAMSP, des extensions ou des nouvelles implantations envisagées, ces investissements traduisent une vision à long terme et un engagement fort en faveur de conditions d'accueil et d'accompagnement de nos usagers toujours plus qualitatives ainsi que la qualité de vie au travail de nos professionnels.

Ces projets ne pourraient voir le jour sans le soutien de nos partenaires et financeurs, que je remercie vivement pour leur confiance et leur accompagnement. De même, nos relations avec les collectivités, les institutions et les entreprises partenaires constituent un levier essentiel pour le développement de nos actions.

En regardant l'année écoulée, nous pouvons être fiers du chemin parcouru. Mais nous savons aussi que les défis restent nombreux. C'est collectivement, en restant fidèles à nos valeurs et en poursuivant notre dynamique d'innovation et de coopération, que nous saurons y répondre.

Plus que jamais, notre Association continuera d'agir pour une société inclusive, solidaire écoresponsable et respectueuse de chacun.

Je vous remercie pour votre engagement à nos côtés.

« Le futur dépend de ce que nous faisons au présent. »

Mahatma Gandhi (1869–1948)

Excellente lecture.



Pierre-Marie Fontaine
Président

Association des Pupilles de l'Enseignement Public du Pas-de-Calais





Notre Association

7

Notre Association

8

Notre organisation

10

La Solidarité en action

11

Nos projets et actions

11

- Le projet associatif

14

- Les 20 ans de la loi Handicap du 11 février 2005

17

- Le Plan 50 000 solutions

19

- La RSO

Notre Association

Qui sommes-nous ?

Fondée en 1916 pour venir en aide aux orphelins de la Première Guerre Mondiale, l'Association des Pupilles de l'Enseignement Public du Pas-de-Calais a progressivement élargi son champ d'intervention pour accompagner, plus largement, les enfants et les jeunes en situation de vulnérabilité.

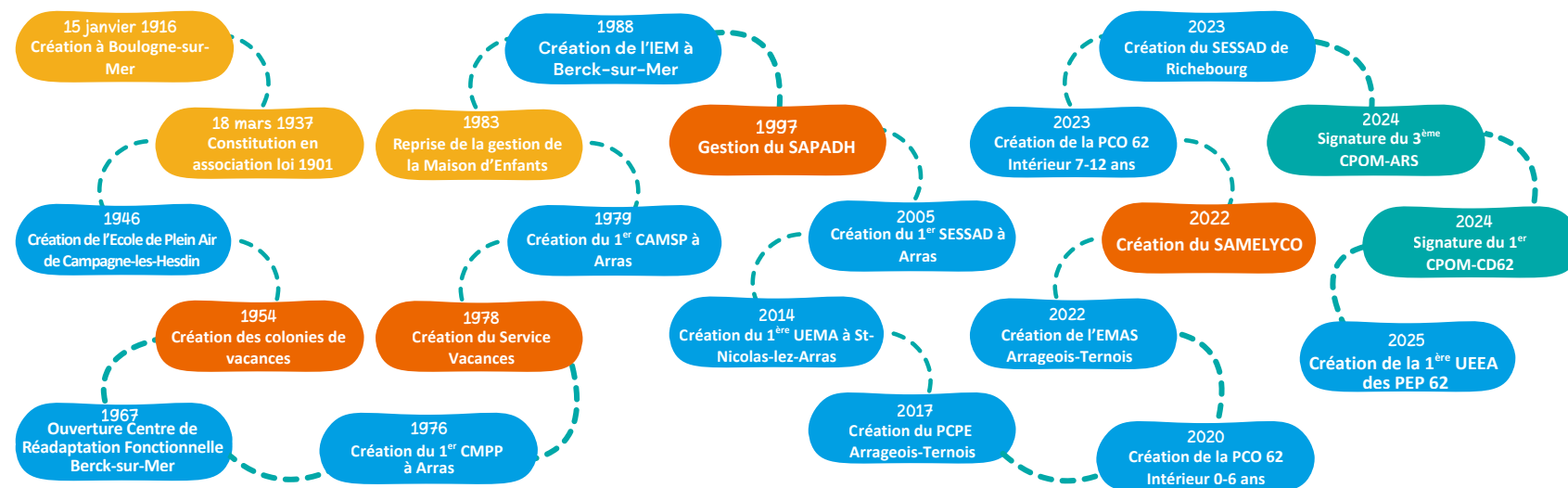
Qu'elles soient liées à la maladie, au handicap ou à des fragilités sociales et familiales, ces situations appellent un accompagnement attentif et adapté à chaque étape du parcours de vie. C'est dans cette perspective que l'association déploie ses actions, en veillant à répondre au plus près des besoins de chacun.

Depuis plus d'un siècle, son engagement s'inscrit dans le respect de valeurs fondamentales -laïcité, solidarité, égalité et citoyenneté- qui constituent le socle de son action et orientent son ambition en faveur d'une société plus inclusive.

Chaque année, plus de 6 500 enfants et jeunes bénéficient ainsi d'un accompagnement, que ce soit dans le cadre du SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique à Domicile) ou au sein des 24 établissements et services sociaux, éducatifs et médico-sociaux du Pas-de-Calais (CAMSP, CMPP, SESSAD, MECS, UEMA, PCPE, PCO, EMAS, SAMELYCO, ...).

Au quotidien, l'Association agit pour garantir l'effectivité des droits de ces publics et favoriser leur accès à l'éducation, à la culture, aux loisirs, aux vacances, aux soins et à la vie sociale. Cette exigence, inscrite au cœur de son projet depuis l'origine, continue de guider son action avec constance et détermination.

Quelques dates clés



Notre organisation

Le Conseil d'Administration est composé de membres élus et de membres consultatifs, représentant les différents champs avec lesquels notre Association se trouve en interaction :

LE CHAMP INSTITUTIONNEL

Éducation Nationale, ARS, Conseil Départemental du Pas-de-Calais, CAF, ...

LE CHAMP STATUTAIRE

Syndicats employeurs, syndicats salariés, AXESS, FEHAP, CGC CFE, CGT, CFDT, ...

LE CHAMP ASSOCIATIF PARTENARIAL

LVA, AJC, ASRL, GAPAS, JPA, APEI, MGEN, ...



Les membres élus sont au nombre de 15. L'élection a lieu tous les ans, lors du Conseil d'Administration suivant notre Assemblée Générale.

Notre bureau est composé de :



Pierre-Marie Fontaine
Président



Daniel Jacobus
Vice Président



Dominique Outrebon
Vice Président



Michel Darras
Vice Président



Claudine Lemaire
Secrétaire Générale



Jean-Marc Petit
Trésorier



Pierre Dumas
Secrétaire Général Adjoint



Marc Derache
Trésorier Adjoint



Eric Bacq
Administrateur délégué



Jacques Delforge
Administrateur délégué



Patrick Gadomski
Administrateur délégué

L'activité associative

Le conseil d'administration est constitué de :

- M. Pierre-Marie FONTAINE - Président
- M. Daniel JACOBUS - Vice Président
- M. Dominique OUTREBON - Vice Président
- M. Michel DARRAS - Vice Président
- Mme Claudine LEMAIRE - Secrétaire Générale
- M. Jean-Marc PETIT - Trésorier
- M. Pierre DUMAS - Secrétaire Général Adjoint
- M. Marc DERACHE - Trésorier Adjoint
- M. Jacques DELFORGE - Administrateur délégué

- M. Eric BACQ - Administrateur
- M. Patrick GADOMSKI - Administrateur
- Mme Béatrice DOLEGA - Administratrice
- M. Arnaud JESUPRET - Administrateur
- Mme Nicole VANDEMBROUCQ - Administratrice
- Mme Marie-Laure DUMONT-FOURMANOIR - Administratrice
- M. Régis JAMEY - Administrateur
- M. Alain CUGIER - Administrateur
- Mme Anne-Marie LECOCQ - Administratrice associée
- M. Alain DUBOIS - Administrateur associé

Il s'est réuni 5 fois.

Les réunions de bureau d'une journée se sont déroulées parfois dans les établissements de l'association ou au siège à 10 reprises durant l'année.

Les commissions du Conseil d'administration ont également réalisé des travaux :

- Commission Démarches des bonnes pratiques : 1 réunion
- Commission Vie des établissements : 1 réunion
- Commission Vie associative : 1 réunion
- Commissions Finances et Patrimoine : 7 réunions
- Comité d'Ethique : 1 réunion
- Commission Ecriture du Projet associatif : 4 réunions

Le rôle des administrateurs délégués

Chaque établissement et service de l'Association bénéficie de la présence d'un administrateur délégué. Cette répartition est définie par le conseil d'administration, en tenant compte des affinités de chacun avec les domaines d'activités, ainsi que de leur lieu de résidence. Ils assurent un lien essentiel entre le Conseil d'Administration, le bureau, les directions d'établissements et les équipes. Leur mission comprend notamment la participation aux instances, ainsi qu'aux temps forts des structures (inaugurations, fêtes, ...).

Élu au Conseil d'Administration des PEP 62 il y a trois ans, on m'a, dans la foulée, proposé d'être administrateur délégué des CAMSP d'Hénin-Beaumont et de Liévin. J'ai découvert qu'il n'existait pas de charte ou de fiche de poste de cette fonction, ce qui peut être une bonne chose pour s'adapter à chaque établissement, son actualité, ses besoins.

Je conçois mon rôle, avant tout, comme facilitant le lien entre l'établissement, l'ensemble de ses personnels, d'une part, et le Conseil d'Administration et le bureau, d'autre part, des uns vers les autres et réciproquement. Cela concerne donc les questions de gouvernance de l'association, ses projets, ses objectifs et l'impact qu'ils peuvent avoir pour l'établissement, les projets spécifiques de l'établissement et l'accompagnement que peut y apporter le Conseil d'Administration. Cela nécessite de ma part d'être disponible en tant que de besoin et une relation de confiance avec le directeur du CAMSP, Monsieur GOFFART. Cela ne concerne donc pas les questions relevant de la direction de l'association ou d'un établissement, qui sont de la compétence du Directeur Général, Monsieur REISENTHÉL, ou du directeur de chaque CAMSP, Monsieur GOFFART. Cette année, et pendant au moins un an encore si l'Assemblée Générale me renouvelle sa confiance, la construction du nouveau CAMSP d'Hénin-Beaumont, ses réunions de chantier, constituent la partie centrale de cette mission, avec l'appui précieux et compétent de Régis JAMEY, administrateur. Mais il me restera toujours de la place pour assister aux moments festifs de chaque établissement. Ces trois années, passionnantes, me donnent envie d'approfondir cette tâche.



Patrick Gadomski
Administrateur délégué des PEP 62

L'administrateur Associé



Administrateur au sein des PEP 62 depuis 2024, d'abord en qualité d'administrateur associé puis comme membre élu du Conseil d'administration depuis juin 2025, j'ai rejoint l'association après une carrière de direction dans le secteur de l'immobilier, notamment dans le logement social.

Issu du monde de l'entreprise, j'ai découvert, au sein du Conseil d'administration des PEP 62, des acteurs engagés et expérimentés, animés par une attention constante portée au bien-être des enfants et à la qualité de l'environnement de travail des collaborateurs. Cette expérience constitue pour moi une source d'enrichissement.

Dans ce cadre, je participe, d'une part, en commission patrimoine, à la réflexion sur les projets de construction, en m'appuyant sur mon expérience, pour concilier adaptation aux besoins fonctionnels, qualité des équipements et équilibres économiques.

D'autre part, en tant qu'administrateur délégué adjoint auprès de deux établissements, je m'inscris dans une démarche d'écoute et d'accompagnement des équipes. Mon engagement au sein des PEP 62 me permet de mettre mon expérience au service d'une action porteuse de sens, au bénéfice des enfants et de l'intérêt général.

Régis Jamey
Administrateur associé des PEP 62



La Solidarité en action

La solidarité constitue le cœur de notre engagement. Notre Association participe ainsi à des actions de solidarité pour venir en aide aux familles, aux professionnels, mais aussi apporter une aide financière quand celle-ci est nécessaire.

Vers les enfants

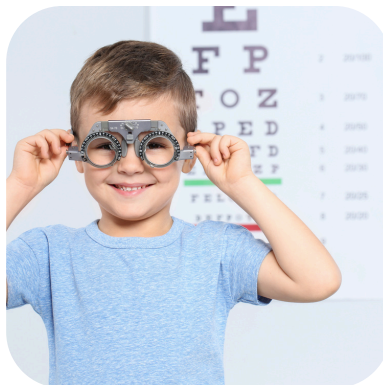
Ce sont 13 demandes d'aides émanant d'établissements de l'Association, d'écoles, de collèges, de lycées et de familles qui ont été entendues et accordées, en aide financière complémentaire ou en équipement pour une meilleure inclusion scolaire et/ou sociale et professionnelle.

En 2025, ce sont :

- 1 famille que l'Association a aidé pour permettre à leur enfant de participer à une classe découverte,
- 9 participations de l'Association pour que des élèves puissent partir en classe de découverte ou en classe de neige,
- 2 aides financières pour la prise en charge de frais de transport, de frais de santé, ...
- 1 prise en charge de matériel informatique pour des jeunes.

La commission « Aides solidaires d'urgence » est composée de :

- Madame Claudine LEMAIRE – Secrétaire Générale
- Madame Isabelle EVRARD – Assistante Sociale
- Monsieur Michel DARRAS – Vice-Président
- Monsieur Marc DERACHE – Trésorier adjoint
- Monsieur Pierre DUMAS – Secrétaire Général adjoint



Nos projets et actions

Le projet associatif

L'année 2025 a été marquée par l'écriture de notre projet associatif 2026-2030.

Le projet associatif est le résultat d'une réflexion collective et participative sur ce que souhaitent réaliser les membres de l'Association et sur la manière dont ils veulent le faire, compte tenu de la situation actuelle de la structure. Il est un outil essentiel pour notre Association, une "feuille de route" pour les 5 années à venir. Il répond globalement à trois grandes questions :

- Qui sommes-nous ?
- Vers quoi voulons-nous aller ?
- Comment voulons-nous y aller ?

De mai à septembre 2024, une évaluation des quatre axes associatifs du projet associatif 2021-2025 a été réalisée auprès des adhérents et de l'ensemble des personnels de l'association.

En octobre 2024, un séminaire associatif à la Chartreuse de Gosnay a réuni les administrateurs, la Direction Générale, les directrices et directeurs des établissements et services, les médecins directeurs et les chefs de service en présence de :

- Monsieur Fernand VANOBERGHE, Président de la Fédération Générale PEP,
- Madame Agnès BATHIANY, Directrice Général de la Fédération Générale PEP,
- Madame Rachel GUILLOU, Directrice Académique Adjointe, DSDEN du Pas de Calais,
- Madame Delphine IGNACE, Directrice de la Direction de l'Offre Médico-sociale, Pôle de Proximité Territorial du Pas-de-Calais, accompagnée d'une collaboratrice, Madame MAILLARD, chargée de mission territoriale à la DOMS du Pas-de-Calais,
- Madame Daphné BOGO, Directrice de la Direction de l'Enfance et de la Famille Pôle des Solidarités, Conseil départemental du Pas-de-Calais,
- Madame Marine RACKELBOOM, Directrice adjointe de l'URIOPSS des Hauts-de-France.

Le travail sur le projet associatif 2026-2030 s'est poursuivi sur l'année 2025 avec un groupe de travail pour sa rédaction. Composé du Président, du Directeur Général, d'administrateurs de l'Association, de directeurs et de chefs de service, le groupe a commencé à travailler sur un texte "martyr" pour en faire ressortir toutes les idées importantes. Les thématiques qui ont été abordées pour accompagner l'évolution de notre association :

- L'accompagnement des différents publics suivis,
- Travailler sur l'expertise professionnelle, former et fidéliser,
- Développer la gouvernance,
- Etre moteur pour les questions de RSO et communication.



Durant six mois, le texte fut enrichi par les apports des réflexions et des idées des équipes dans les établissements et services.

Une fois le texte travaillé lors de plusieurs séances d'écriture, une journée de travail à la Chartreuse de Gosnay a eu lieu en octobre 2025 pour travailler les axes du projet associatif avec l'ensemble des médecins directeurs, directeurs, administrateurs et chefs de services de nos établissements.

L'objectif de cette rencontre était de travailler en 4 groupes sur chacun des axes pour les relire, les réadapter si besoin, lever l'ensemble des questions qui peuvent se poser et débattre sur les idées tous ensemble. Une restitution de tous les groupes a eu lieu pour finaliser le séminaire et repartir avec une base commune de projet associatif.

Afin de mobiliser l'ensemble des professionnels de nos établissements, un questionnaire leur a été envoyé en amont de la journée associative pour qu'ils puissent prendre connaissance du projet associatif et faire des retours.

L'avant dernière étape de la réécriture du projet associatif était sa présentation lors de la Journée Associative du 20 novembre 2025. Les 400 professionnels et les administrateurs se sont réunis au Pré Fleuri de Sainte-Catherine pour la finalisation du futur projet associatif 2026-2030. L'ensemble du texte finalisé a été présenté axe par axe par le groupe de travail aux professionnels et aux administrateurs, puis, celui-ci a été débattu, avant d'être voté par les professionnels pour les points qui leur semblaient être les plus cohérents avec leur travail sur le terrain. Le projet associatif a donc été validé lors de la Journée Associative par l'ensemble des professionnels présents. Les 4 axes choisis (et validés par les professionnels) sont les suivants :

- **Engagement n°1** : Œuvrer à l'amélioration de l'accompagnement des différents publics suivis de la petite enfance aux adultes.
- **Engagement n°2** : Faire grandir l'expertise professionnelle individuelle, collective et solidaire des PEP 62.
- **Engagement n°3** : Développer une gouvernance participative au service de valeurs partagées.
- **Engagement n°4** : Piloter une structure qui actionne tous les leviers de l'efficacité.

Dernière étape dans sa validation avant sa mise en place : la présentation lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire en janvier 2026.



Témoignages de professionnels de notre groupe de travail

J'ai souhaité participer à l'élaboration du projet associatif car il me semble essentiel qu'il émane du terrain pour être à la fois concret, réaliste et porteur de sens. Il est plus qu'un simple outil, il définit les attentes de l'association dans les établissements, porte le quotidien des équipes, doit se ressentir chaque jour par les familles, et, il doit être comme le reflet d'un engagement fort de l'association. En tant que cheffe de service, il était important pour moi d'apporter la réalité du quotidien des équipes dans une réflexion à l'échelle associative. Je souhaitais permettre à la gouvernance d'être au plus près des équipes, porter leur volonté et profiter de cet espace pour exprimer leurs préoccupations, leurs doutes et ce qui fait leur quotidien. La richesse de ce travail réside aussi dans la diversité des profils mobilisés (gouvernance, direction, cadres), permettant à chacun de se retrouver dans ce projet commun.

Nous avons également eu la chance de bénéficier de temps dédiés, notamment lors de séminaires organisés par l'association, qui nous ont permis de prendre du recul et de nous poser collectivement sur les différents axes de travail. Ce croisement de regards a été particulièrement enrichissant : il m'a permis de confronter mon point de vue à celui d'autres professionnels/bénévoles, aux fonctions et aux profils différents, et ainsi d'élargir ma vision. J'ai particulièrement apprécié ces échanges, avec parfois des petits désaccords (toujours dans la bonne humeur !), mais surtout toujours constructifs. Pour moi, un projet associatif partagé, c'est ce qui donne du sens, en portant des valeurs dans lesquelles chacun peut se reconnaître, tout en offrant une direction commune et claire aux établissements et aux équipes.

Charlotte Andrieux, cheffe de service du CAMSP de Boulogne-sur-Mer

Participer à l'écriture du projet associatif a été une expérience exigeante mais profondément enrichissante, et ce notamment par la dimension participative que le Conseil d'Administration a souhaité lui conférer. Cet exercice a été l'occasion de confronter les visions, d'articuler au sein d'un même forum les dimensions stratégiques et les réalités opérationnelles et de nous ré-interroger sur la singularité de notre démarche associative. Il a fallu recueillir et arbitrer les propositions, objectiver les axes retenus (le pourquoi), et avancer sur les axes d'actions (le comment), avec cette volonté de faire transparaître que l'utilité sociale des PEP 62 dépend fondamentalement de l'excellence des professionnels qui la servent, de la capacité de l'association à maintenir ce formidable engagement collectif et enfin d'une organisation qui veut continuer à se doter des moyens d'être efficace. Et j'ai été frappé, tout au long de ce processus étalé sur plus d'un an et marqué de jalons forts, par le soin de chacun à écouter l'autre ainsi que par la maturité et la richesse des échanges. Sémantiques, conceptuels ou au contraire très opérationnels, ceux-ci furent toujours constructifs et souvent menés dans la bonne humeur. Il me semble que le résultat est à la hauteur des enjeux : l'Association PEP 62 dispose avec ce nouveau projet associatif d'une feuille de route claire, prête à être déclinée opérationnellement et propice à l'évaluation. Il ne tient alors qu'à nous de répondre aux attentes qu'elle suscite.

Arnaud Jesupret, Administrateur délégué

J'ai participé à la commission « projet associatif » comme directeur représentant les établissements médico-sociaux de l'association.

Ce groupe de travail composé de membres du CA et de professionnels a été mutuellement enrichissant.

En effet, cette co-construction a permis d'échanger et de mettre en commun nos regards, nos fonctionnements et nos projets afin de redéfinir ensemble les enjeux et perspectives de l'Association. Cela s'est traduit à travers les 4 engagements de ce nouveau projet associatif.

L'intérêt de cette démarche est aussi de mettre en place une commission de suivi et d'évaluation afin que chacun puisse contribuer à ce que le projet associatif soit un outil dynamique.

Fabrice Legrand, Directeur des établissements du Béthunois



Nos projets et actions

Les 20 ans de la loi Handicap du 11 février 2005

Une loi fondatrice pour l'inclusion

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a marqué un tournant majeur dans la prise en compte du handicap en France. Cette loi, adoptée sous la présidence de Jacques Chirac, refonde en profondeur la politique du handicap en France. Elle prend désormais en compte les quatre familles de handicap : moteur, sensoriel, cognitif, psychique et concerne également les personnes à mobilité réduite, y compris de manière temporaire. Elle pose le principe selon lequel « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ». Vingt ans après son adoption, elle constitue toujours un socle essentiel des politiques publiques en faveur de l'inclusion.

Cette loi a introduit plusieurs avancées structurantes :

- La création des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), facilitant l'accès aux droits,
- La reconnaissance du droit à compensation du handicap,
- Le développement de l'accessibilité universelle (transports, établissements recevant du public, espaces publics),
- Le renforcement de la scolarisation des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire.

Des enjeux toujours d'actualité

Malgré ces avancées significatives, des difficultés persistent dans la mise en œuvre concrète des objectifs fixés par la loi.

- Une inclusion scolaire encore incomplète : certains enfants rencontrent des difficultés à bénéficier d'un parcours scolaire pleinement adapté à leurs besoins,
- Un manque de professionnels qualifiés : les établissements font face à des difficultés de recrutement de personnels formés à l'accompagnement du handicap,
- Des démarches administratives complexes : les familles sont souvent confrontées à des procédures longues et contraignantes.

Ces constats soulignent la nécessité de poursuivre les efforts engagés afin de garantir une effectivité réelle des droits.

L'engagement des PEP 62

Dans ce contexte, les PEP 62 poursuivent leur mobilisation en faveur de l'accès à l'éducation pour tous les enfants, en particulier ceux en situation de handicap. L'Association développe des dispositifs favorisant la scolarisation en milieu ordinaire, notamment :

- L'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) du SESSAD Pinocchio d'Arras, implantée à l'école Henri Grenier à St-Nicolas-lès-Arras,



- Le SESSAD Peter Pan de Boulogne-sur-Mer, a quant à lui, 2 Unités, l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) implantée au sein de l'école maternelle Condorcet et l'Unité d'Enseignement Élémentaire pour Autistes (UEEA) de l'école Jean Jaurès à Outreau. Ces dispositifs permettent un accompagnement spécialisé au sein même de l'école, favorisant l'inclusion dès le plus jeune âge.



Paroles de jeunes accompagnés : Perine et Erwan

Dans le cadre des 20 ans de la loi, deux jeunes, Perine (17 ans) et Erwan (19 ans), tous deux scolarisés à l'EREA de Berck-sur-Mer et accompagnés par le SESSAD de l'Authie de Berck-sur-Mer et en situation de handicap moteur avec utilisation d'un fauteuil roulant, ont partagé leur expérience du quotidien.

Le sport : entre accessibilité et limites

Erwan pratique la boccia, discipline handisport qu'il a exercée en compétition nationale, puis en club :

« C'est un handisport donc déjà adapté,
on n'a pas besoin d'adapter le sport au handicap. »

Perine pratique la natation et fréquente une salle de sport :

« Mais pas en club, car les petites villes ne proposent pas toujours de structures adaptées. »

Des aménagements en progression

Les jeunes constatent une amélioration de l'accessibilité dans l'espace public, notamment dans certaines zones urbaines (ex : aménagements de la digue de Calais).

Cependant, ils soulignent également un manque de civisme :

« Beaucoup de personnes utilisent les places handicapées ou les ascenseurs sans en avoir besoin. »

Un quotidien encore contraint

Malgré les progrès, de nombreuses situations restent inadaptées :

- Places de cinéma mal positionnées,
- Difficultés d'accès aux transports en commun (rampes défectueuses),
- Sanitaires inadaptés,
- Problèmes d'accessibilité (portes trop étroites),
- Logements dits « PMR » parfois inadaptés.

« La vie quotidienne reste compliquée avec un fauteuil roulant. »



Une invitation à changer de regard

« pour que les gens réagissent au handicap et se rendent compte des difficultés que l'on rencontre, il faudrait qu'ils passent une journée dans un fauteuil. »

Conclusion et perspectives

Vingt ans après sa promulgation, la loi du 11 février 2005 a permis des avancées majeures en matière de reconnaissance des droits et d'inclusion des personnes en situation de handicap.

Néanmoins, les témoignages et les constats de terrain mettent en évidence la nécessité de poursuivre les efforts afin d'atteindre pleinement les objectifs fixés.

L'inclusion effective repose sur :

- Le renforcement des moyens humains et financiers
- L'amélioration continue des dispositifs d'accompagnement
- Le développement de l'accessibilité
- L'évolution des pratiques et des mentalités

Les PEP 62 s'inscrivent pleinement dans cette dynamique, en poursuivant leurs actions en faveur d'une société plus inclusive, accessible et équitable pour tous.



Nos projets et actions

Le Plan 50 000 solutions

Annoncé par le Président de la République lors de la Conférence Nationale du handicap du 26 avril 2023, le plan des « 50 000 solutions » porte une ambition claire : garantir à chaque personne en situation de handicap une réponse adaptée à ses besoins, partout en France, à chaque moment de sa vie.

Ce plan incarne un choix de société fort : mettre fin aux situations où des personnes et des familles restent sans solution et permettre à chacun de vivre dignement, selon ses choix. Au sein de notre Association, cela représente des augmentations de places dans les établissements sur l'année 2025.

Au sein de nos établissements, cela concerne :

Le CAMSP du Béthunois, qui a bénéficié d'une augmentation de 11 places dans le cadre d'une EFI (Extension de Faible Importance) liée au déploiement des « 50 000 solutions ». Cette dotation supplémentaire a permis de renforcer le fonctionnement suite aux différents diagnostics réalisés au sein de l'établissement et à l'évaluation HAS réalisée en 2024.

Ainsi, dans un premier temps, une attention particulière a été accordée aux familles « fragiles » (précarité, handicap, ...) pour lesquelles, dès l'inscription un accompagnement renforcé et proposé pour co-construire le projet de l'enfant et éviter des ruptures de parcours. Cet accompagnement renforcé s'appelle sur Béthune le Dispositif d'Attente Parents – Enfants (DAPE).

Suite au même constat, et consécutivement à l'arrivée en septembre d'un nouveau médecin pédiatre, ils ont renforcé leur attention pour les enfants nés prématurément pour lesquels il y a un risque d'avoir une rupture dans le parcours entre la sortie des services de néonatalogie et le relai avec le CAMSP : un travail coopératif entre le CH de Beuvry et le CAMSP sera mené en 2026 avec une convention entre les 2 établissements. Ainsi, avec ce Dispositif de Suivi des Enfants Prématurés et le Suivi des Enfants Prématurés dont le Dr Montagne est référent sur le Béthunois, le CAMSP renforce ses actions précoces.

Le CAMSP de Liévin a été identifié par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental du Pas-de-Calais pour mettre en œuvre un projet d'extension de 11 places en 2025. Un dispositif, nommé « Pas à Pas » a donc été créé, avec pour objectifs de proposer un accompagnement différencié pour les enfants dont un relai de soins est envisagé vers des services et établissements (SESSAD, IME, IEM, ...) et autres dispositifs, dans l'attente de leur sortie du CAMSP.

Ce projet a pour objectifs :

- de réduire le délai d'attente de prise en charge des nouveaux arrivants, notamment des enfants vulnérables (néonatalogie, ASE...),
- de moduler les réponses des enfants en attente de sortie vers les dispositifs adéquats,
- de limiter les ruptures de parcours.



Cet accompagnement personnalisé prend différentes formes : participation à des ateliers, groupes, visites de structures pour préparer l'entrée sous forme de visite avec les parents, de temps d'immersion, développer des actions de tuilage afin d'accompagner l'enfant et sa famille vers les professionnels libéraux, étayer l'entourage de l'enfant afin de le soutenir et de l'outiller au quotidien et pour la suite du parcours de l'enfant. Dans le cadre de cette extension, sur le plan des ressources humaines, l'équipe actuelle de soins a été renforcée pour ce dispositif, comprenant psychologue, psychomotricienne, éducatrice et service social. Les recrutements ont eu lieu au cours du dernier trimestre 2025 et se sont finalisés en janvier 2026.

Pour les établissements du Boulonnais, le SESSAD Peter Pan de Boulogne-sur-Mer a eu 6 places TSA ouvertes en 2025.

Dans les axes de réflexion datant de 2024, avait émergé celui d'une extension d'agrément afin de répondre aux besoins du territoire de plus en plus importants et d'étoffer le spectre de nos compétences au travers de nouveaux outils d'intervention.

Un projet d'ENI a permis d'obtenir 6 places supplémentaires sur Boulogne-sur-Mer pour l'année 2025 avec des moyens en corrélation. Cependant, ce déploiement a été freiné par des locaux trop exigus qui nécessitent un déménagement du SESSAD afin de pouvoir mener à bien les engagements, tant en termes de nombre d'accompagnements qu'en qualité des prestations. Malgré une recherche active, le projet ne s'est pas concrétisé en 2025. Malgré tout, le SESSAD a répondu présent en admettant sur l'année 2025, 10 enfants contre 6 sorties, amenant ainsi l'établissement à avoir jusqu'à 24 enfants accompagnés de manière concomitante, et ce, avec seulement un recrutement d'Éducateur Spécialisée à hauteur de 0.40 ETP et 0.50 ETP de secrétaire sur les 2.20 ETP prévus aux ressources humaines de l'ENI.

Le SESSAD a également répondu positivement aux demandes d'admission de deux situations complexes en lien avec le PCE du Littoral et l'IDAC de CAMIERS dans le cadre de la RAPT.

De 2026 à 2029, nos CAMSP ainsi que d'autres établissements devraient obtenir des moyens complémentaires dans le cadre du plan 50 000 solutions, mais nous en reparlerons l'année prochain !



Nos projets et actions

La RSO

La RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) consiste en l'intégration volontaire des préoccupations environnementales, sociétales et économiques d'une organisation au sein de ses activités et de ses interactions avec ses partenaires.

La RSO fait partie intégrante de notre Association et de notre projet associatif.

Dans la continuité des Éco Défis PEP 62 lancés en 2024; afin de sensibiliser les équipes aux enjeux du développement durable et d'encourager l'adoption d'écogestes au quotidien, l'année 2025 a permis de poursuivre et de renforcer cette dynamique au sein de l'Association. Cette mobilisation collective se traduit par des actions concrètes menées dans différents domaines : maîtrise des consommations énergétiques, réduction des déchets, développement des pratiques responsables, amélioration du cadre de vie et sensibilisation des usagers aux enjeux environnementaux.

Ainsi, plusieurs établissements ont engagé des démarches visant à limiter leur consommation énergétique, notamment en ayant recours à des éclairages LED, l'installation de dispositifs permettant une gestion plus raisonnée de l'éclairage extérieur, ou encore par la sensibilisation régulière des professionnels aux écogestes liés au chauffage, à l'éclairage et à l'utilisation des équipements.

La réduction des déchets et des consommables constitue également un axe important de cette démarche. Le tri sélectif s'est progressivement développé dans les structures, accompagné d'initiatives favorisant la diminution des impressions papier, la dématérialisation de certains documents, le recyclage de matériaux ou encore l'utilisation de produits ecolabellisés. Plusieurs établissements ont également fait évoluer leurs pratiques du quotidien en privilégiant des équipements réutilisables, le mobilier de seconde main ou des achats plus responsables.



Les questions de mobilité et de consommation responsable occupent également une place importante dans cette dynamique associative. L'utilisation progressif des véhicules électriques, l'encouragement des mobilités douces ou encore l'aménagement d'espaces destinés aux vélos et poussettes participent à cette volonté de développer des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Les actions menées autour de la biodiversité et de la sensibilisation à l'environnement se sont également multipliées au cours de l'année. De nombreux établissements développent des projets pédagogiques autour du jardinage : des potagers, du compostage ou encore de la récupération d'eau de pluie. Ces initiatives permettent non seulement d'améliorer le cadre de vie, mais aussi d'impliquer les enfants, les jeunes et les familles dans une démarche concrète de sensibilisation à l'environnement et au développement durable. Des aménagements favorisant la biodiversité, tels que des plantations, des nichoirs ou des installations dédiées aux insectes, participent également à cette dynamique.

Lors des temps de convivialité ou des événements organisés au sein des établissements, une attention particulière est également portée à des pratiques plus responsables, notamment à travers des démarches favorisant les circuits courts et les produits locaux (aux alentours ou directement dans les potagers).

La démarche RSO des PEP 62 repose enfin sur une logique de coopération et d'ancrage territorial. Plusieurs actions sont menées en partenariat avec des acteurs locaux, associations, structures médico-sociales ou entreprises adaptées, contribuant ainsi à renforcer les liens avec le territoire tout en favorisant une approche solidaire et responsable.

À travers l'ensemble de ces initiatives, l'Association affirme sa volonté de faire vivre une démarche RSO concrète, collective et progressive, intégrée au fonctionnement quotidien des établissements et portée par l'ensemble des professionnels. Cette dynamique témoigne de notre engagement en faveur d'un développement plus durable, attentif à la qualité de vie des usagers, au respect de l'environnement et aux enjeux sociaux et territoriaux.



Nos établissements

- 22 Notre implantation
- 23 Les anniversaires de nos établissements
- 24 Nos CAMSP
- 33 Nos SESSAD
- 41 Nos CMPP
- 45 Notre Maison d'Enfants
- 50 Nos dispositifs



Notre implantation

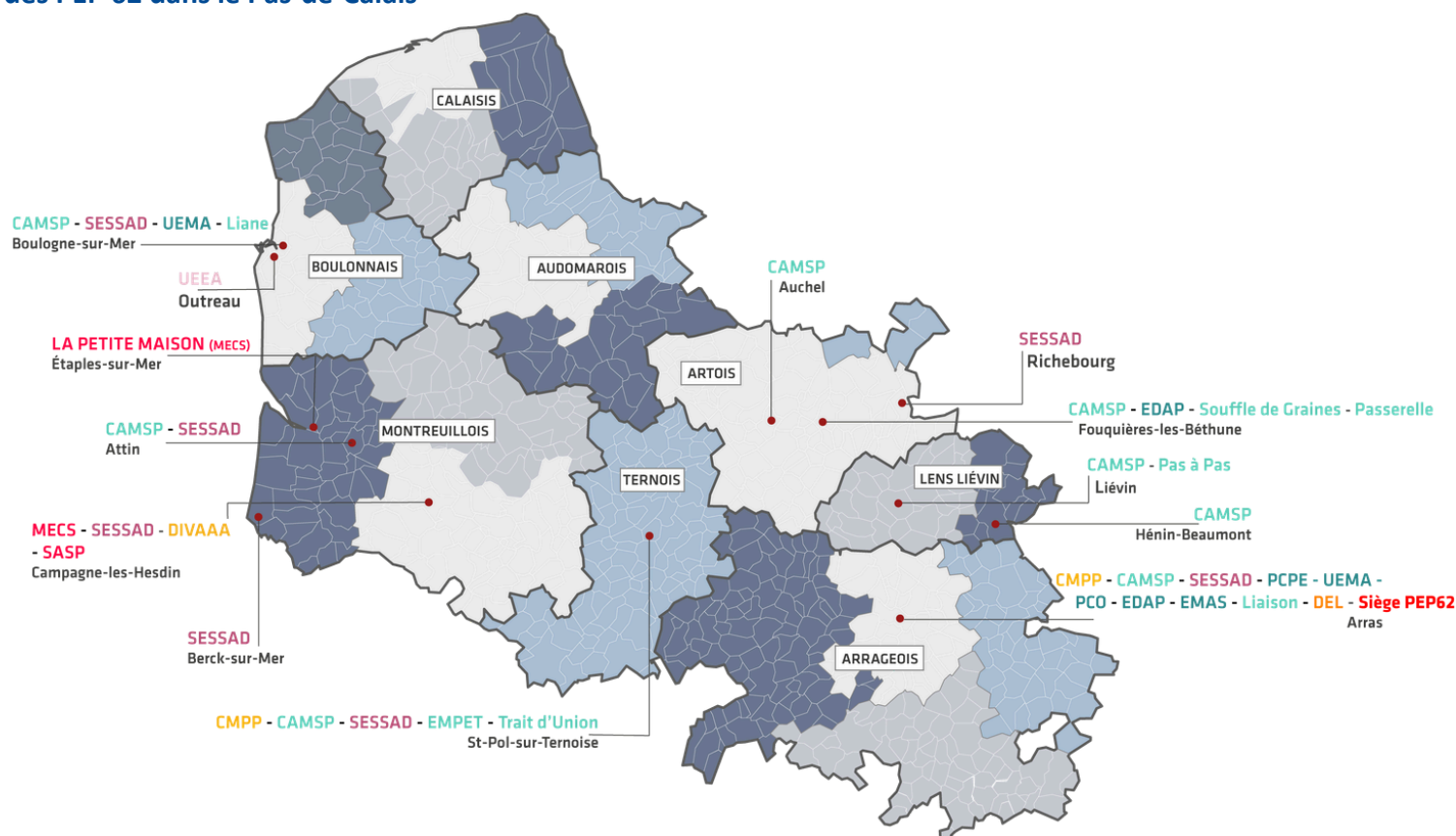
Une réponse constante aux besoins du territoire

Depuis l'ouverture de notre premier CMPP à Arras en 1976, notre Association départementale s'attache à répondre aux besoins spécifiques de son territoire, en particulier auprès des enfants les plus vulnérables.

Qu'il s'agisse du champ social, médico-social, ou de l'accès aux vacances, aux loisirs, à la culture et à l'éducation, notre action vise un objectif commun : favoriser l'inclusion de tous, sans exception.

Aujourd'hui, notre Association gère plus d'une trentaine d'établissements, de services et de dispositifs à l'échelle de notre département et ne cesse de développer ses réponses au plus près des besoins.

L'implantation des PEP 62 dans le Pas-de-Calais



Les anniversaires de nos établissements

10 ans du SESSAD Funambule de St-Pol-sur-Ternoise

Le vendredi 18 juillet, le SESSAD Funambule, dirigé par Mme Claire Foulon, a célébré son dixième anniversaire. Des prises de parole ont permis de revenir sur son histoire et son accompagnement des familles. Une vidéo de témoignages de jeunes accompagnés, un quizz et une visite des locaux avec des activités ont rythmé la journée.

Le lendemain, les enfants et leurs familles ont fêté l'événement sur le thème de la fête foraine, avec des stands de jeux et une ambiance conviviale. La création d'une capsule temporelle, la « PEP'sule », et un temps dînatoire ont clôturé ces deux journées festives.



20 ans du SESSAD Pinocchio d'Arras

Le 17 septembre, le SESSAD Pinocchio d'Arras a célébré ses 20 ans en présence de nombreux jeunes, familles, partenaires et élus. La matinée a été rythmée par des témoignages, des discours et la plantation symbolique de deux hêtres.

L'après-midi, deux tables rondes organisées à l'IRTS d'Arras ont permis d'aborder les 20 ans de la loi handicap avec plusieurs institutions, ainsi que les troubles du neurodéveloppement avec des experts. Un anniversaire marqué par des échanges riches et des perspectives pour l'avenir.



15 ans du CAMSP d'Auchel

Le 10 septembre 2025, le CAMSP d'Auchel a fêté ses 15 ans dans une ambiance conviviale. Ouvert en 2010 avec 14 places, il accompagne aujourd'hui jusqu'à 31 enfants, illustrant son développement.

La journée a débuté par une visite des locaux en présence des partenaires et professionnels, suivie de prises de parole retraçant l'histoire du CAMSP. Un repas convivial a ensuite réuni les participants avant de laisser place à une kermesse dédiée aux enfants, avec de nombreuses animations ludiques, offrant à tous un moment chaleureux de partage et de fête.



40 ans du CAMSP de Fouquières-les-Béthune

En juillet, le CAMSP du Béthunois a célébré ses 40 ans de gestion par l'Association Les PEP 62, tout en rappelant son histoire débutée en 1979 au Centre Hospitalier de Béthune. Après un passage dans le quartier du Mont Liébaut, l'établissement s'est installé en 2009 à Fouquières-lès-Béthune dans des locaux adaptés à ses missions. Pour cet anniversaire, une extension de 183 m² a été réalisée afin d'accompagner le développement de son activité et d'améliorer le confort des enfants et des professionnels. Une visite de cette extension a été proposée aux visiteurs avant que les familles ne se joignent aux professionnels pour la kermesse officielle du CAMSP.





Nos CAMSP

Les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) accompagnent les enfants de 0 à 6 ans présentant des troubles du développement (sensoriels, moteurs, intellectuels). Leur objectif est d'assurer un dépistage précoce, une prise en charge adaptée et un suivi global, en lien avec les familles et l'environnement de l'enfant, tout en prévenant l'aggravation du handicap.

Missions principales

- Dépistage précoce et accueil de l'enfant et de sa famille
- Prévention et réduction du handicap
- Accompagnement éducatif, social et scolaire
- Soins et suivi personnalisés par une équipe pluridisciplinaire
- Soutien à la parentalité et à la fratrie
- Préparation du projet de sortie et appui aux professionnels

Organisation et chiffres

L'Association gère 8 CAMSP dans le Pas-de-Calais, avec des équipes pluridisciplinaires encadrées par un directeur, un médecin directeur et un chef de service.

En 2025 :

Au 31 décembre 2025, les CAMSP de l'Association représentent :

201	acteurs qui y travaillent (salariés, stagiaires et mises à disposition)
1 697	enfants accompagnés sur l'année (file active)
702	places agréées, selon les établissements, allant de 31 à 132 places

Actions

Les CAMSP proposent des consultations, bilans, suivis individuels ou en groupe, coordonnent les soins avec les partenaires et mènent des actions de prévention auprès des enfants et des professionnels.

Ça s'est passé en 2025

Convention avec Boulogne Action Jeunesse !

Le CAMSP du Boulonnais des PEP 62 a signé une convention avec Boulogne Action Jeunesse, une association œuvrant pour l'accueil des enfants en centre de loisirs. Cet accompagnement vise à permettre l'accueil et l'inclusion d'enfants à besoins particuliers dans un lieu de droit commun comme les ACM (accueil collectif de mineurs), à développer leurs compétences sociales, à répondre à leurs droits d'accès aux loisirs. Il vise à sécuriser leur accueil et à soutenir les équipes d'animation en les sensibilisant au spectre large du handicap. Le CAMSP du Boulonnais met en œuvre, en collaboration avec les ACM de Boulogne Action Jeunesse un accompagnement éducatif visant à soutenir les besoins spécifiques des enfants. L'accompagnement mené par le dispositif LIANE est réalisé par Sophie Delplanque, Educatrice de Jeunes Enfants, qui grâce à son expertise et ses capacités est à même de répondre de la manière la plus pertinente possible aux besoins des enfants et des équipes d'animation.



Partenariat entre l'Hôpital de jour d'Hénin-Beaumont et notre CAMSP d'Hénin-Beaumont

Le CAMSP d'Hénin-Beaumont a finalisé en juillet 2025 un programme de formation intitulé « Au-delà du TSA : des compétences parentales à ma portée », mené en partenariat avec l'Hôpital de Jour du Centre Hospitalier d'Hénin-Beaumont. Destiné aux familles des deux structures, ce dispositif a été animé sur trois mois par une équipe pluridisciplinaire associant professionnelles du CAMSP (psychomotricienne, éducatrice spécialisée, psychologue) et de l'Hôpital de Jour. L'objectif principal était de renforcer les compétences parentales face aux Troubles du Spectre de l'Autisme, en apportant des connaissances et des stratégies éducatives concrètes. Le programme s'est articulé autour de cinq ateliers thématiques, dont certains centrés sur la structuration (temps, espace, tâches, organisation du travail), avec des mises en situation favorisant l'appropriation des outils par les parents.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique d'ouverture et de partenariat du CAMSP avec son environnement institutionnel. Il a rencontré une forte adhésion et a pleinement répondu aux attentes des familles participantes.



Collecte de Dons O2 pour le CAMSP de Liévin !

La fin de l'année 2025 a été l'occasion pour la société O2 de l'agence de Liévin de réaliser une collecte de Dons (jouets, livres) au profit du CAMSP de Liévin. Cette collecte s'est déroulée sur 3 semaines, avec une remise au CAMSP juste avant les fêtes de Noël.

Les salariés et les personnes accompagnés ont été très généreux. Les jouets et livres collectés ont été mis dans les salles d'attente et les salles des professionnels.

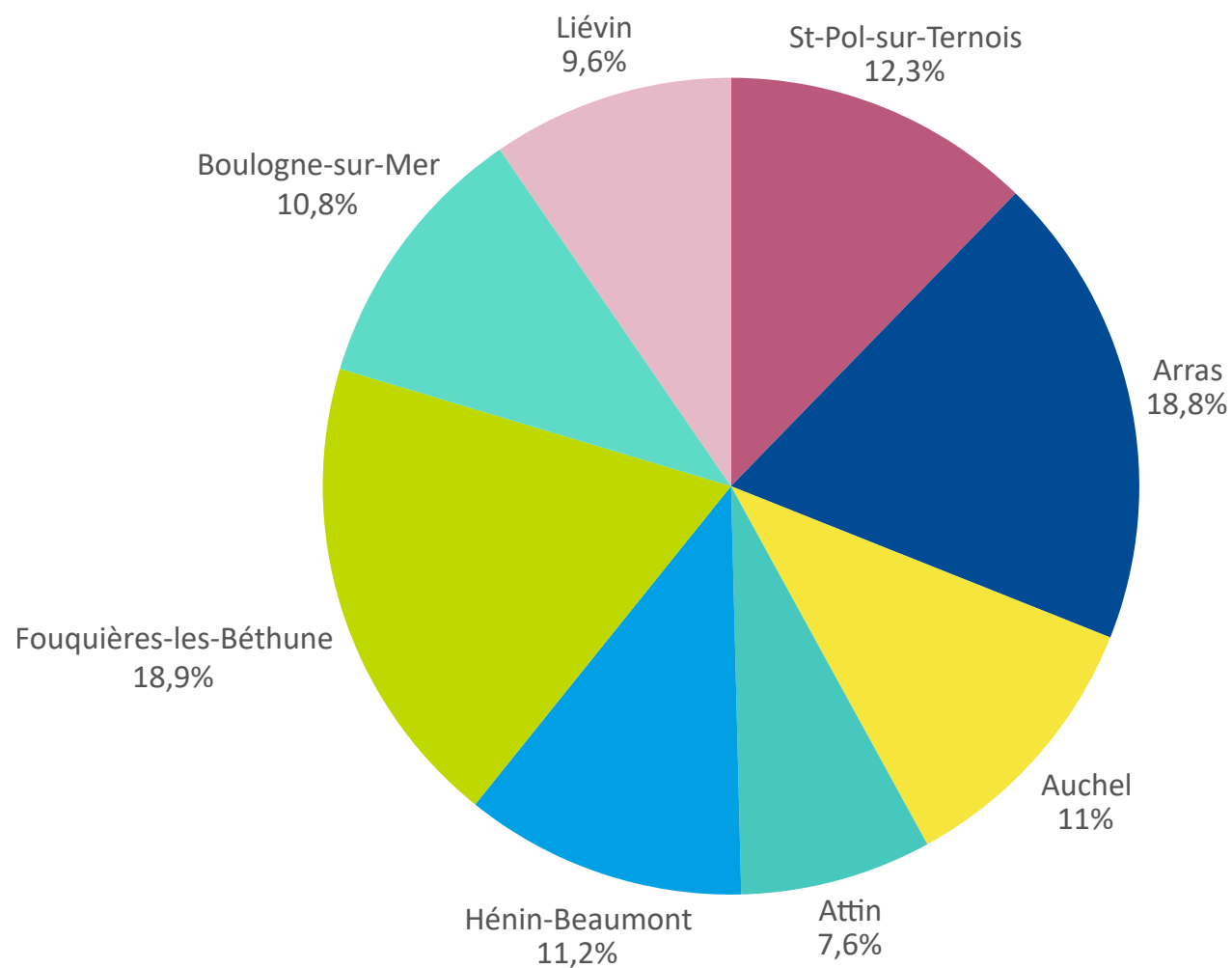


Nos CAMSP en chiffres

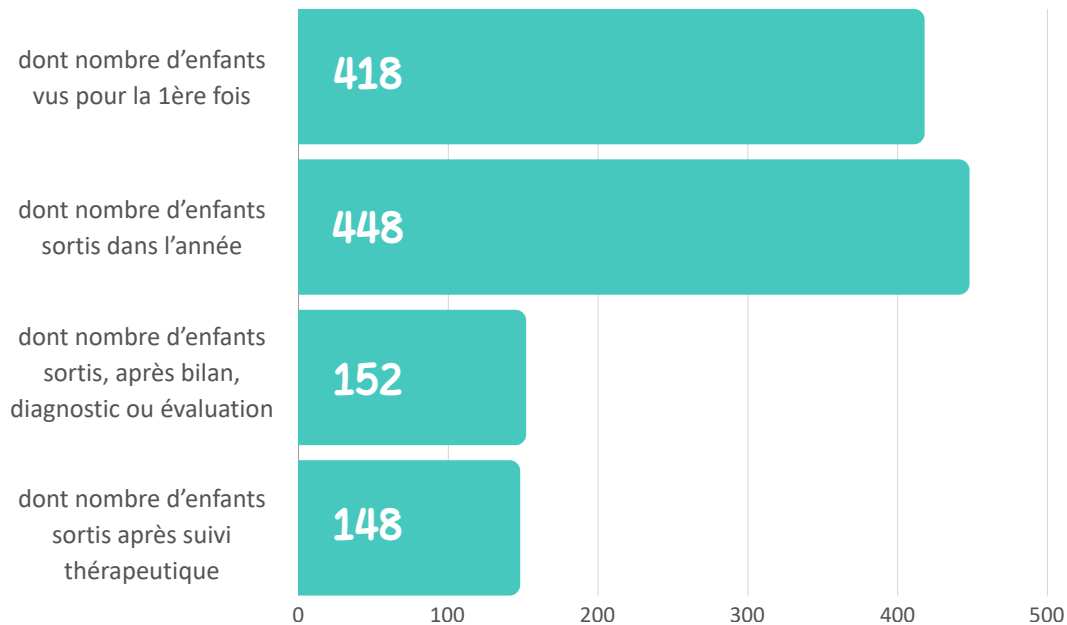
Notre Association gère 8 des 10 CAMSP du Pas-de-Calais, garantissant ainsi une réponse territoriale de proximité. Grâce à ce maillage géographique, nous assurons que plus de 95% des familles du Département bénéficient d'un accès à un CAMSP à moins de 30 minutes de leur domicile.

En 2025, la file active des CAMSP des PEP 62 compte 1 697 enfants, avec une prise en charge tout au long de l'année.

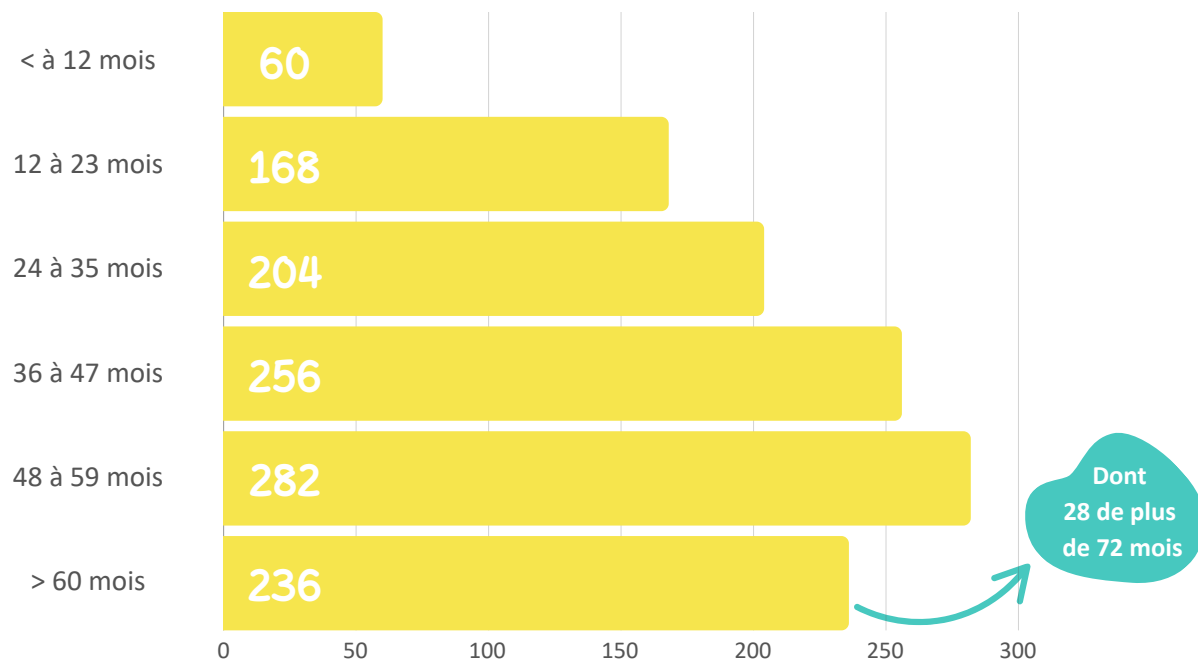
Répartition de la file active, suivant les CAMSP



La file active en détail :

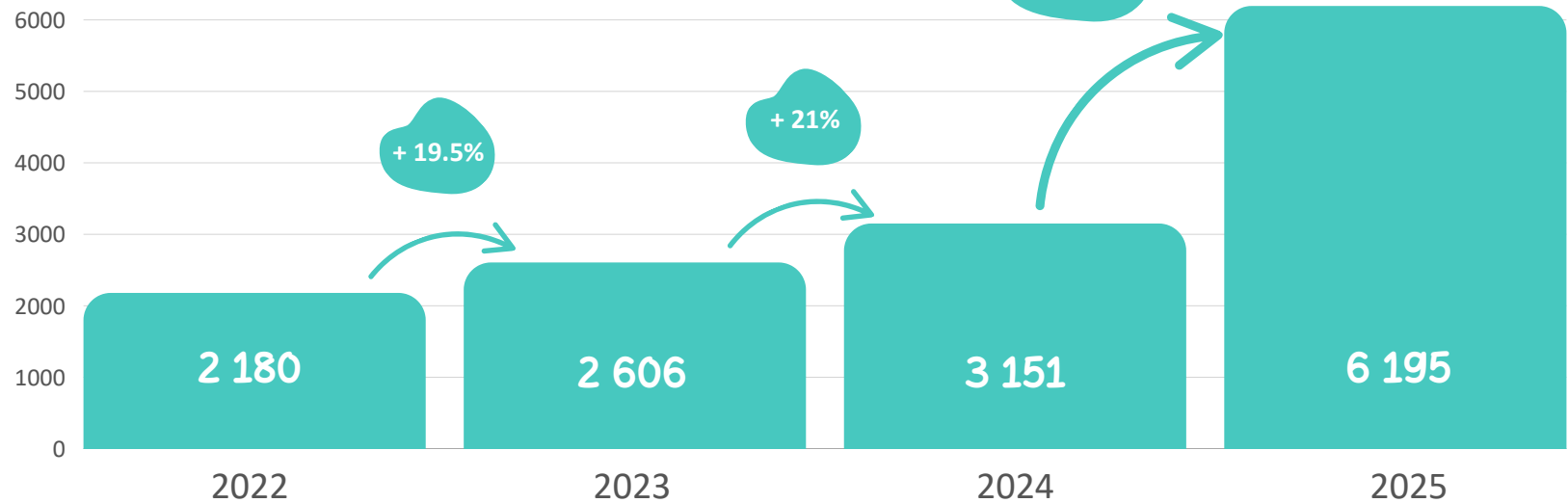


Nombre d'enfants selon l'âge au 31 décembre 2025 :

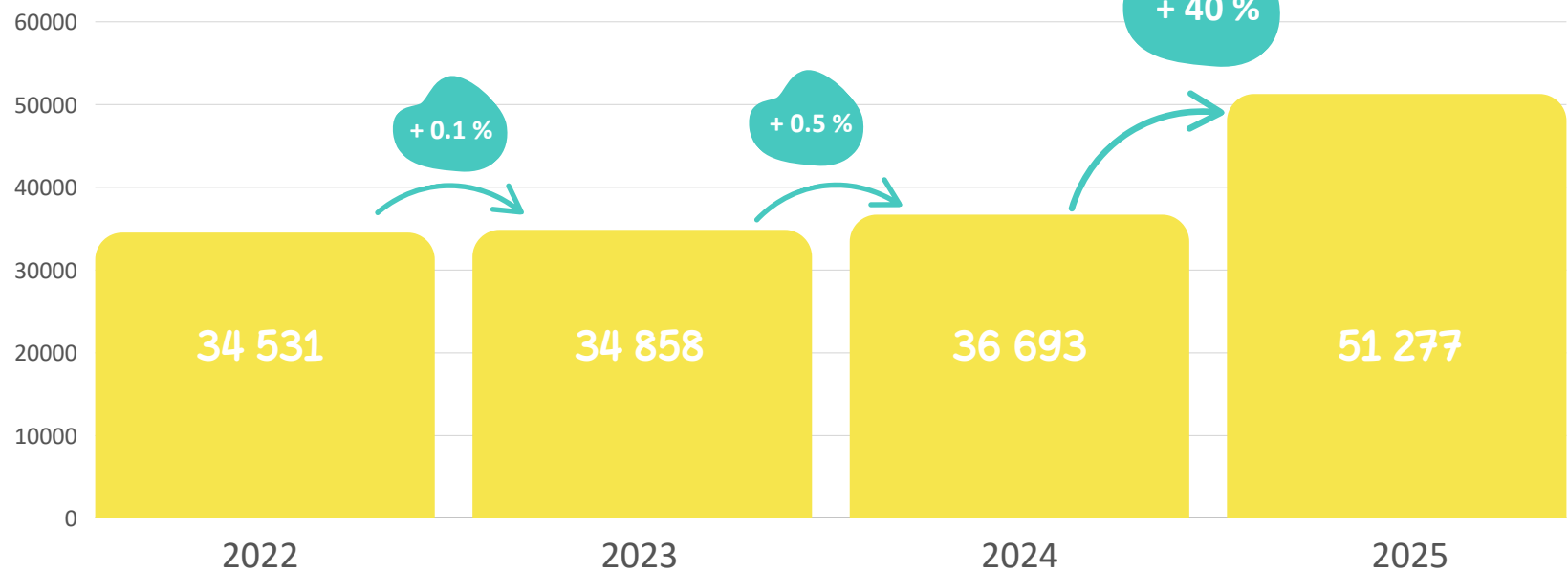


Nombre d'interventions des professionnels des CAMSP auprès d'enfants de la file active et/ou de leur parents, sur la totalité de l'année :

Interventions collectives

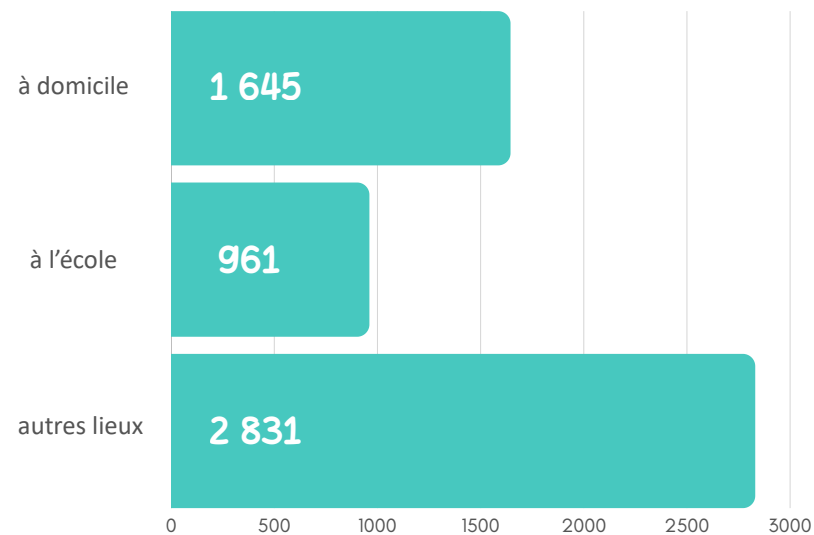


Interventions individuelles



Nombre d'interventions des professionnels des CAMSP auprès des enfants de la file active et/ou de leurs parents, sur la totalité de l'année :

Hors CAMSP ou site du CAMSP :

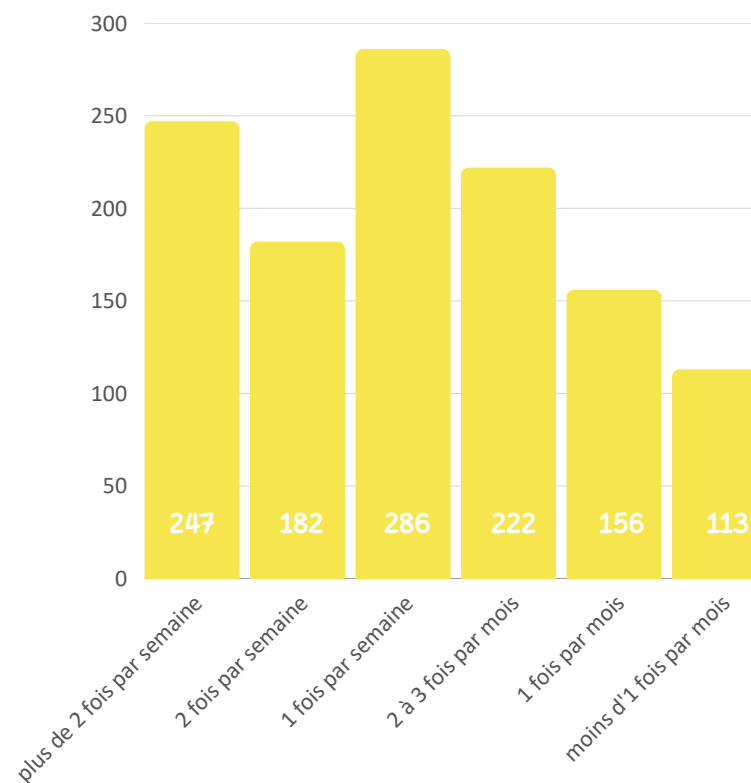


Cela représente **5437** interventions hors CAMSP sur l'année 2025.



Nombre d'enfants en suivi thérapeutique, selon la fréquence des interventions programmées au 31 décembre 2025 :

File active en détail :



En 2025, il y a eu 1 206 suivis thérapeutiques, contre 872 en 2024.

Plus de 80% des enfants bénéficient d'un suivi thérapeutique hebdomadaire.



Nombre d'enfants de la file active qui ont bénéficié, au moins une fois, des modalités suivantes :

● 2023 ● 2024 ● 2025

contact pré ou post CAMSP

505

bilan pluridisciplinaire

679

suivi thérapeutique

1123

contact pré ou post CAMSP

418

bilan pluridisciplinaire

642

suivi thérapeutique

1153

contact pré ou post CAMSP

626

bilan pluridisciplinaire

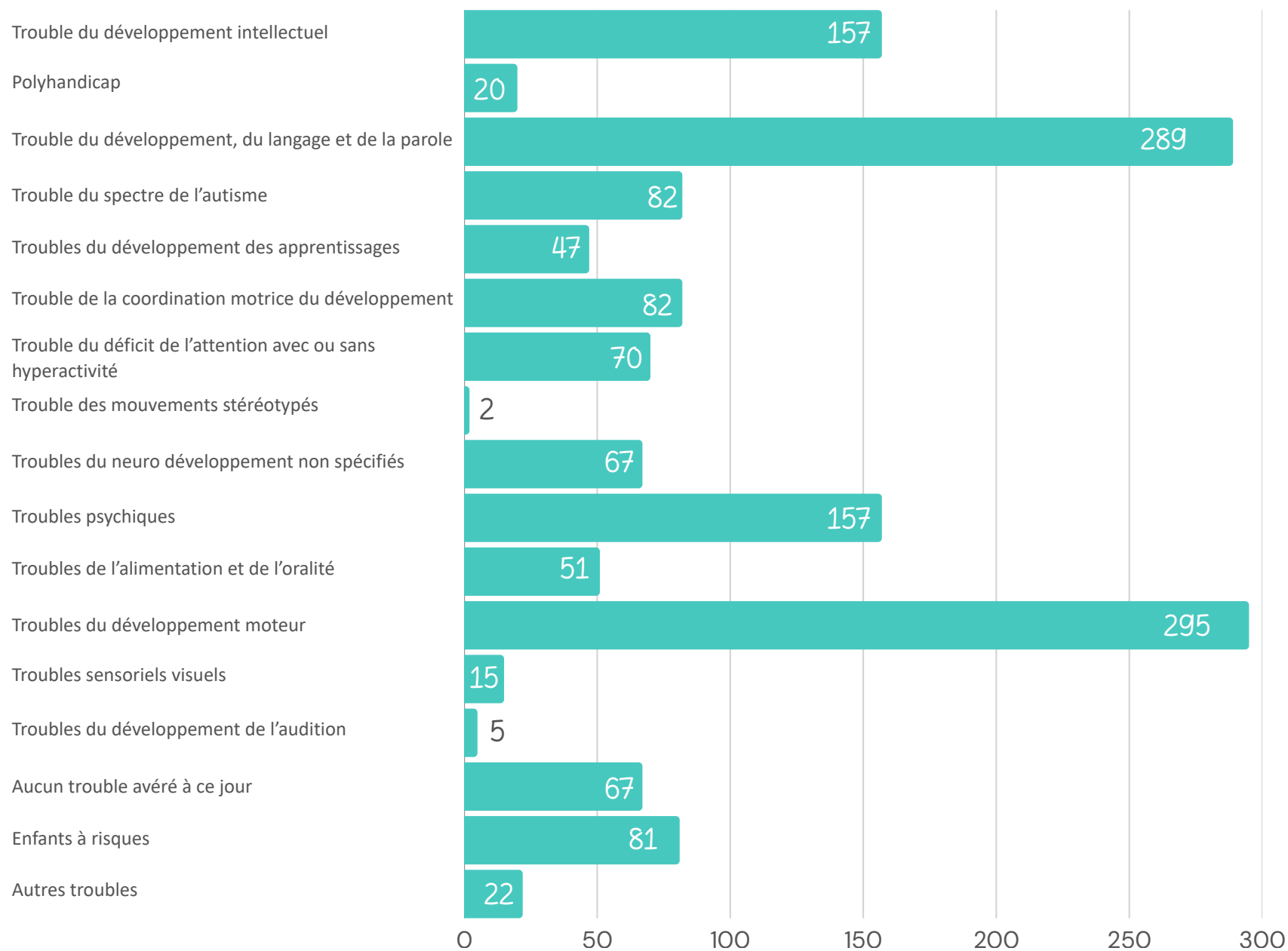
976

suivi thérapeutique

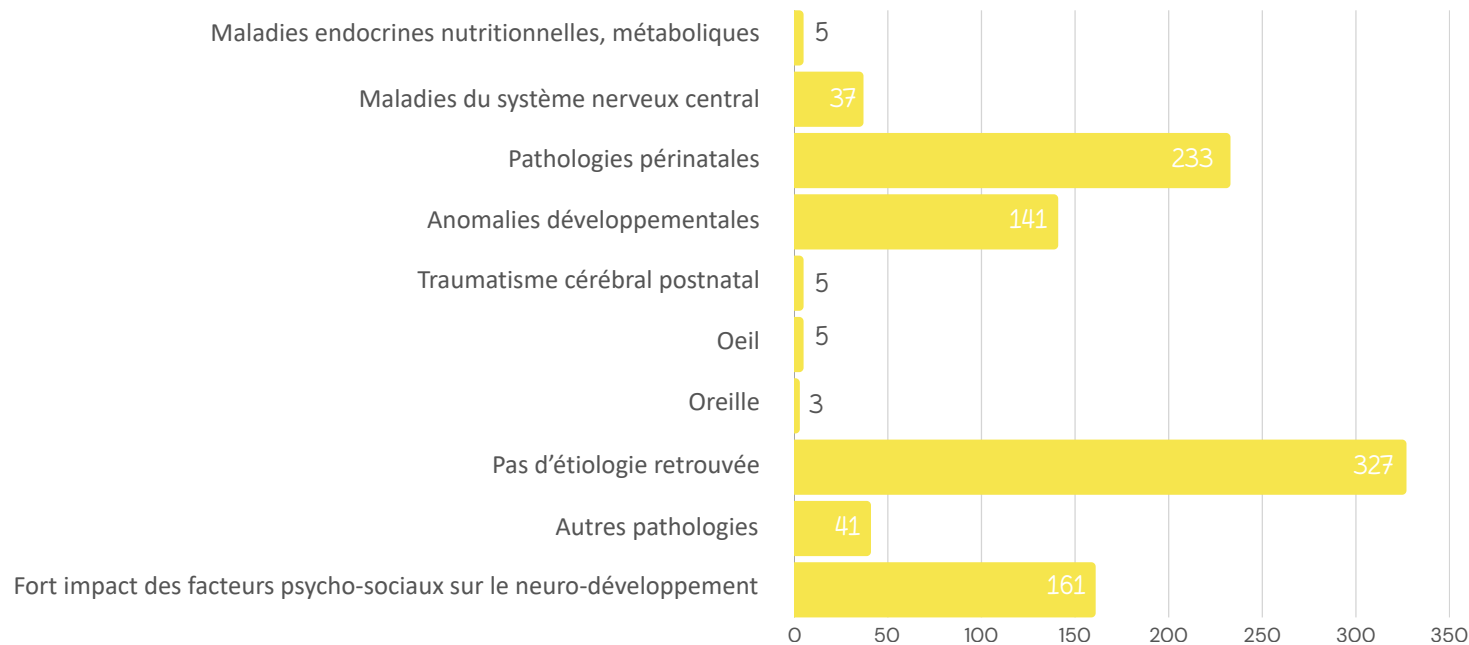
972



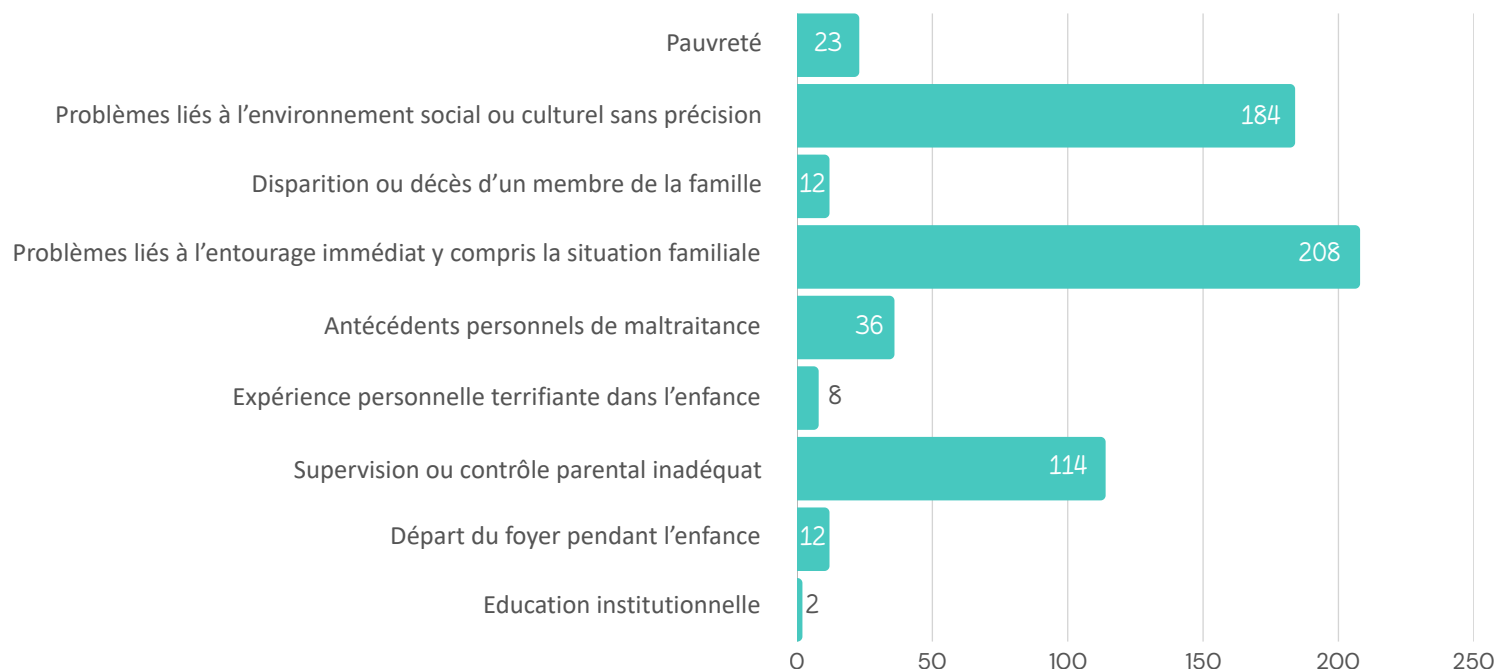
Nombre d'enfants en suivi thérapeutique, concernés par au moins un des diagnostics catégoriels suivants issus de la CIM 11



Nombre d'enfants en suivi thérapeutique, selon le diagnostic étiologique issu de la CIM 11 :



Nombre d'enfants en suivi thérapeutique, concernés par au moins un des facteurs environnementaux suivants issus de la CIM 11



Nos SESSAD

Quel est le but d'un SESSAD ?

Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD) réunit une équipe pluridisciplinaire dont la mission est d'accompagner les enfants, les adolescents et les jeunes adultes en situation de handicap dans leurs différents lieux de vie, d'apprentissage et de socialisation. Le SESSAD intervient en milieu ordinaire afin de favoriser l'inclusion, le développement de l'autonomie et l'épanouissement de chaque jeune. Il apporte également un soutien et un accompagnement spécialisés aux familles tout au long du parcours. L'accompagnement est mis en œuvre sur orientation de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Notre Association gère 7 SESSAD et antennes sur le Département du Pas-de-Calais pour des enfants et jeunes souffrant de différents troubles psychiques, physiques et/un psychologique.

Quel accompagnement ?

L'accompagnement s'appuie sur la co-construction d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA), élaboré avec le jeune et sa famille, dans le respect de leurs attentes, de leurs besoins et du projet de vie de la personne. Cette démarche vise à soutenir l'autodétermination et la participation active de l'utilisateur dans son parcours.

Dans une dynamique d'inclusion et d'autonomie, le SESSAD propose un accompagnement global et coordonné tout au long du parcours de vie :

- accompagnement dans les différents lieux de vie et de socialisation ;
- soutien au parcours scolaire, de l'enfance à l'adolescence, puis vers la formation ou l'insertion socioprofessionnelle ;
- appui aux transitions vers d'autres dispositifs ou modes d'accompagnement lorsque cela est nécessaire (études, emploi, dispositifs de droit commun, ...).

Comment s'articulent les missions ?

Les missions du SESSAD s'articulent autour de la personne accompagnée, de sa famille et des partenaires, dans une logique de coordination et d'inclusion.

Auprès de la personne accompagnée

Le SESSAD accompagne le jeune afin de favoriser son autonomie, son épanouissement et son inclusion. Il propose notamment :

- des soins et accompagnements thérapeutiques adaptés,
- l'accès aux loisirs, à la culture et aux activités sportives,
- un soutien à la scolarité, à la formation et à l'insertion professionnelle.

Auprès des familles et aidants

- Aider à comprendre les troubles et spécificités de la personne accompagnée,
- Soutenir, écouter, orienter, et accompagner dans les démarches,
- Renforcer les savoir-faire des familles par des actions de guidance,
- Accompagner au domicile pour généraliser les acquis, aménager les espaces, structurer la vie quotidienne,
- Aider dans les démarches administratives et l'accès aux ressources extérieures.

Auprès des partenaires

- Sensibiliser au Trouble du Spectre de l'Autisme,
- Apporter un soutien et favoriser le transfert de compétences.



Ça s'est passé en 2025

Une opération qui a du cœur !

L'opération Les Lunettes du cœur est une action de solidarité portée par le SESSAD de Berck et l'ÉREA. C'est une opération réalisée par les élèves du bac pro Optique Lunetterie et celle-ci a pour objectif d'appareiller gratuitement en optique les personnes en difficulté sociale. En 2025, c'était la ville de Fauquembergues qui en était bénéficiaire.

Après une collecte de lunettes organisée sur plusieurs mois, les élèves étaient allés rencontrer les bénéficiaires de la ville de Fauquembergues en novembre 2024 pour le choix des montures et la prise de mesures. Ils ont ensuite travaillé les verres, monté les lunettes, fait les réglages.

Cette action s'est terminée avec la remise des lunettes en février 2025 à leurs propriétaires en présence de M. Thierry Laurent, administrateur de l'Etat et de M. Alain Mequignon, Maire de Fauquembergues.



La Police municipale formée à la prise en charge des personnes autistes

Lors de l'événement organisé par Coralie Delierre, Assistante sociale et Valérie Degroote, éducatrice au SESSAD Pinocchio d'Arras, Eve Lamarche, Directrice de la Police Municipale d'Arras et son équipe de 40 policiers ont pu découvrir les caractéristiques des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) et comment réagir face à une personne qui en est porteuse. Lors de cette session, M Jacques Delforge, secrétaire général des PEP 62 et Mme Charafa Dahmouni, Directrice du SESSAD Pinocchio d'Arras sont tous les deux intervenus dans le but de présenter l'Association mais également d'appuyer certains points.

En plus de ces sessions de sensibilisation, ils œuvrent ensemble afin de réaliser des activités avec les enfants du SESSAD (code de la route, risques routiers, infractions, ...) ce qui permet aux enfants et jeunes adultes (0 à 20 ans) de comprendre les situations et de savoir comment les gérer.



Formation Snoezelen

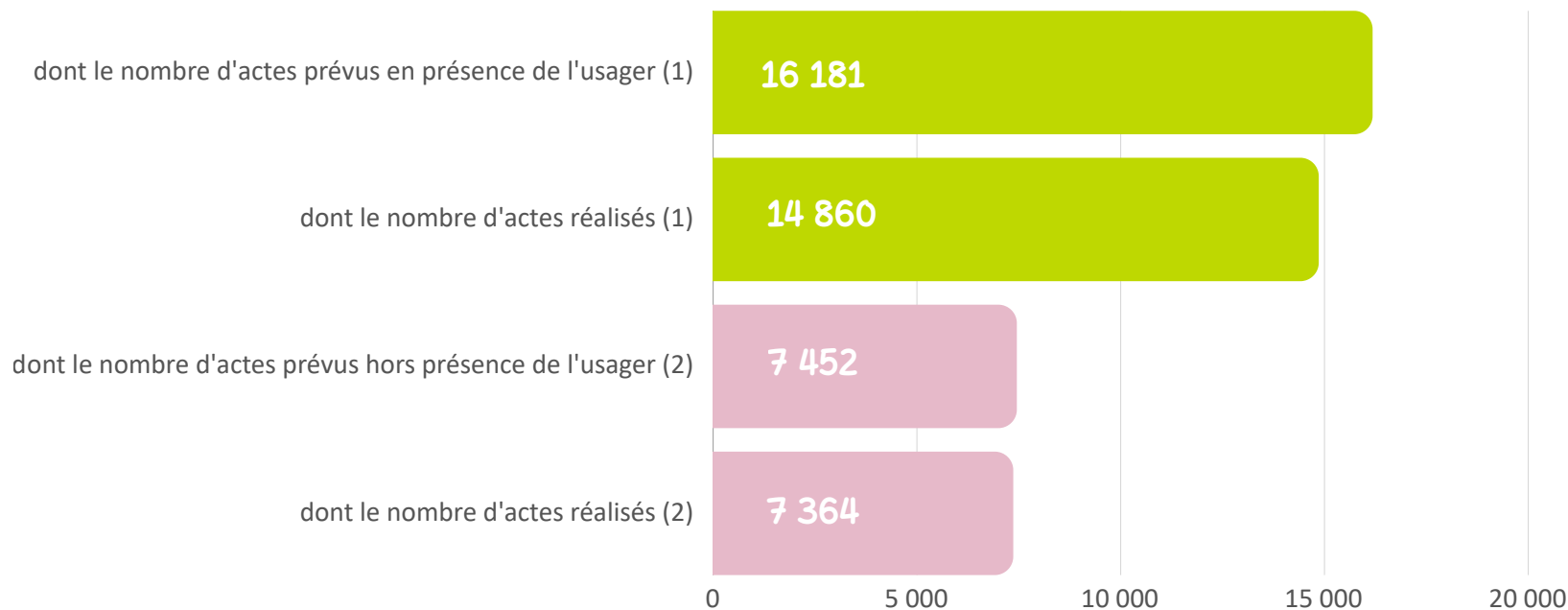
Une formation Snoezelen pour permettre aux équipes de s'approprier l'outil et d'amener un éclairage sur l'utilisation des différents supports a été proposée aux rééducateurs du SESSAD de Richebourg et aux CAMSP d'Auchel et de Fouquières. Cette formation a remis en perspective les pratiques professionnelles dans la mesure où les séances fluctuent en fonction des besoins du moment de la personne accompagnée. Les professionnels ont pris un temps pour s'interroger sur la nécessité d'aménager l'espace avec des matières de récupérations (papiers bulles, ...) mais également l'achat de petits jeux sensoriels.

Au-delà du travail thérapeutique d'apaisement, la salle est un support qui permet à l'enfant de travailler de manière ludique autour de l'autodétermination et d'un choix sur ce qui peut lui faire du bien. Il n'a pas pour vocation d'amener une exigence de contenu, mais bien d'être à l'écoute du besoin de l'enfant.



Nos SESSAD en chiffres

Nombre d'actes directs prévus **23 633** actes



Focus sur les actes réalisés :

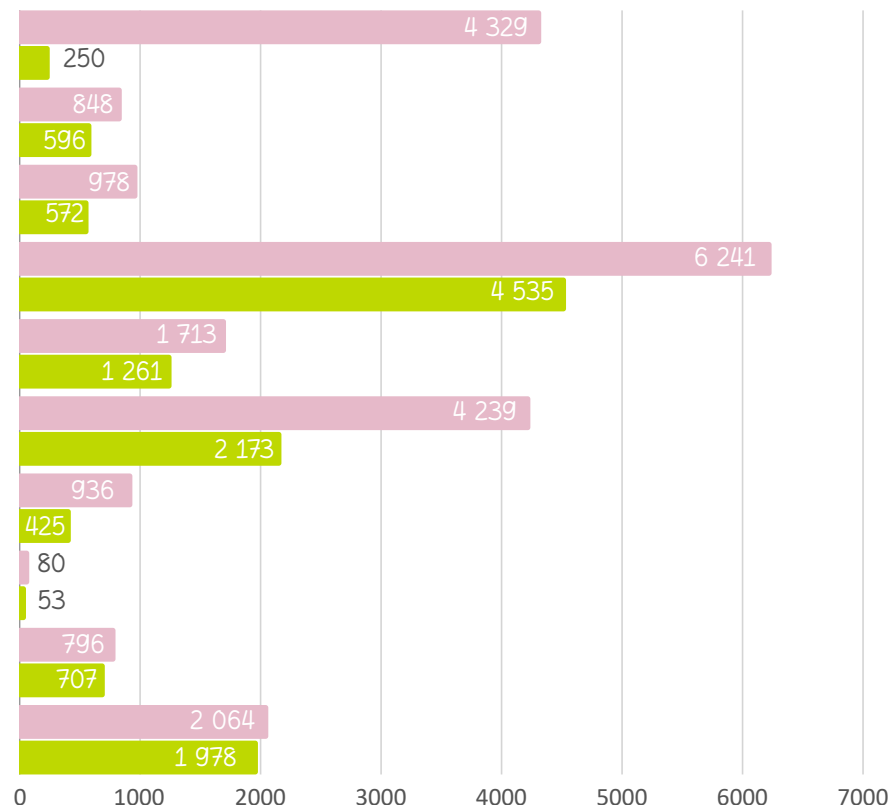


Répartition des actes directs

22 224 actes

14 860 actes avec enfants

- Besoins en matière de santé somatique et psychique
- Besoins en matière d'autonomie
- Besoins pour la participation sociale
- Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités
- Prestations en matière d'autonomie
- Prestation pour la participation sociale
- Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours
- Fonctions gérer, manager, coopérer
- Fonctions logistiques
- Autres (dont rdv admission)



Temps de déplacement total

3080,25 heures

Nombre de réunions de projet (synthèse)

159

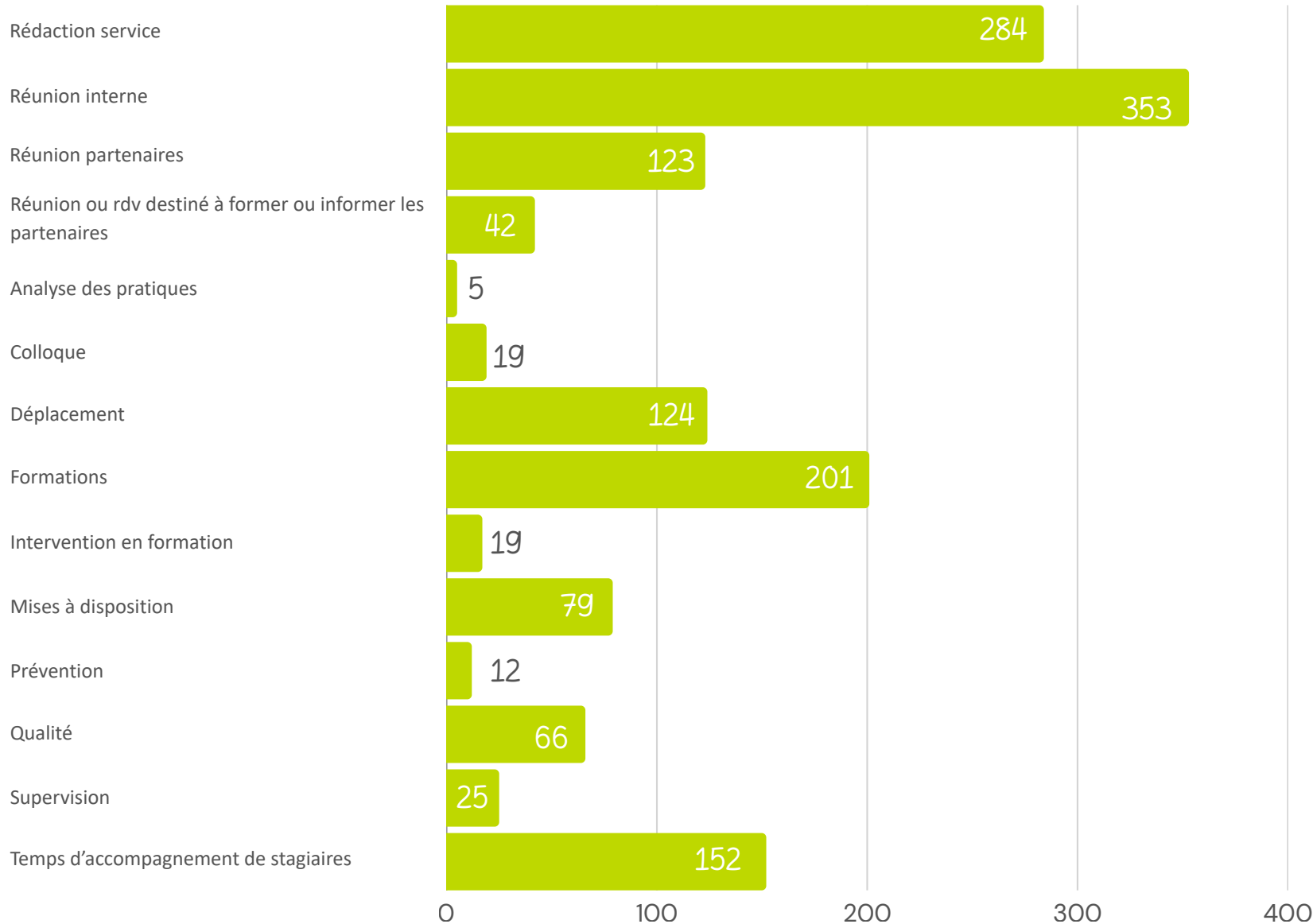
dont nombre d'enfants concernés

73



Répartition des actes indirects

Sur **1502** actes indirects,



Ainsi que **3082** non renseignés*

Soit un total de **4 584** actes

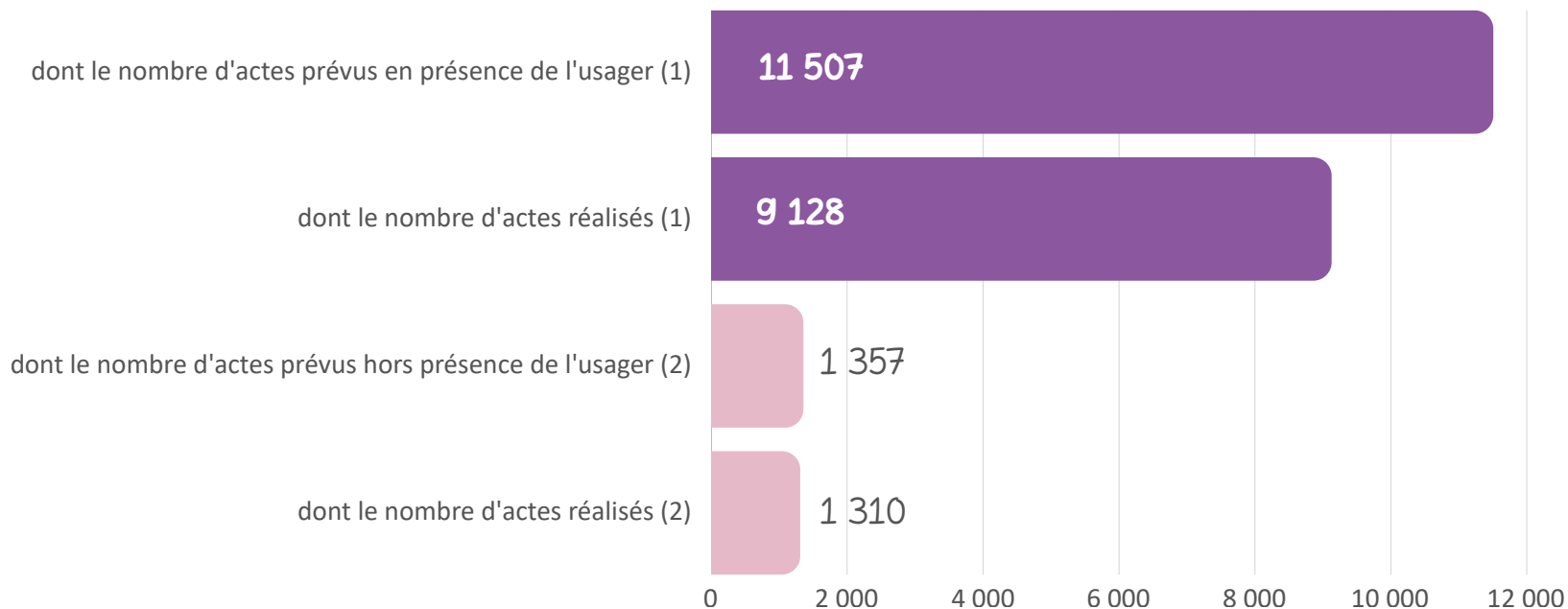
*C'est la première année avec notre nouveau DUI



Focus sur le SESSAD de l'Authie et de Berck

Nombre d'actes directs prévus pour le SESSAD de l'Authie et de Berck

12 926 actes



Focus sur les actes réalisés :

Au domicile



74 actes

Dans la structure



5 105 actes

A l'école



456 actes

Hors structure



784 actes

Au téléphone



4 actes

Autres

2 actes

Non renseigné*

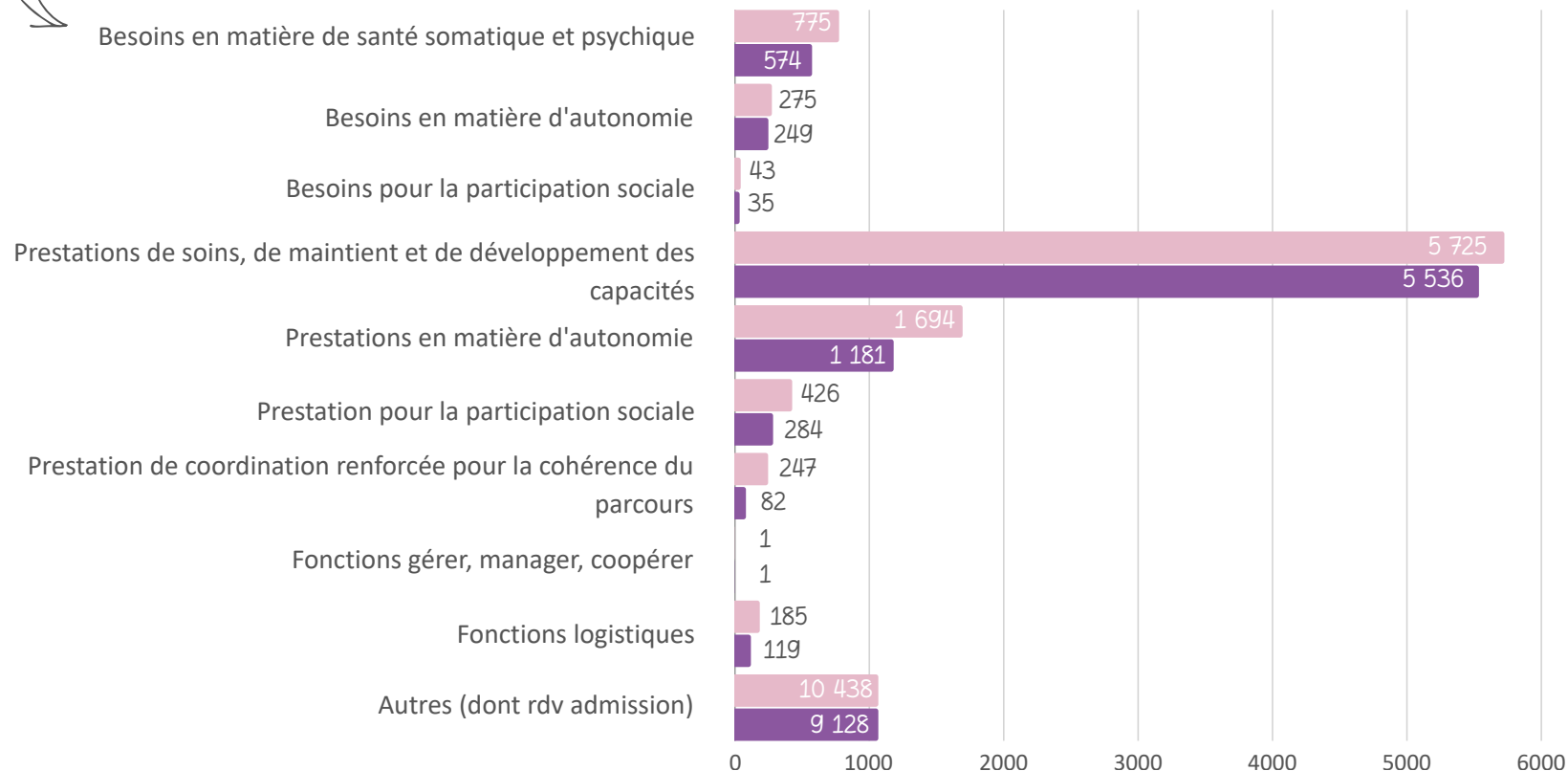
4 013 actes

*C'est la première année avec notre nouveau DUI

Répartition des actes directs pour le SESSAD de l'Authie et de Berck

10 438 actes

9 128 actes avec enfants



Temps de déplacement total

616,95 heures

Nombre de réunions de projet (synthèse)

84

dont nombre d'enfants concernés

60



Répartition des actes indirects

Sur 329 actes indirects,

Rédaction service

29

Réunion interne

149

Réunion partenaires

69

Réunion ou rdv destiné à former ou informer les partenaires

7

Analyse des pratiques

0

Colloque

2

Déplacement

9

Formations

30

Intervention en formation

1

Mises à disposition

0

Prévention

1

Qualité

4

Supervision

4

Temps d'accompagnement de stagiaires

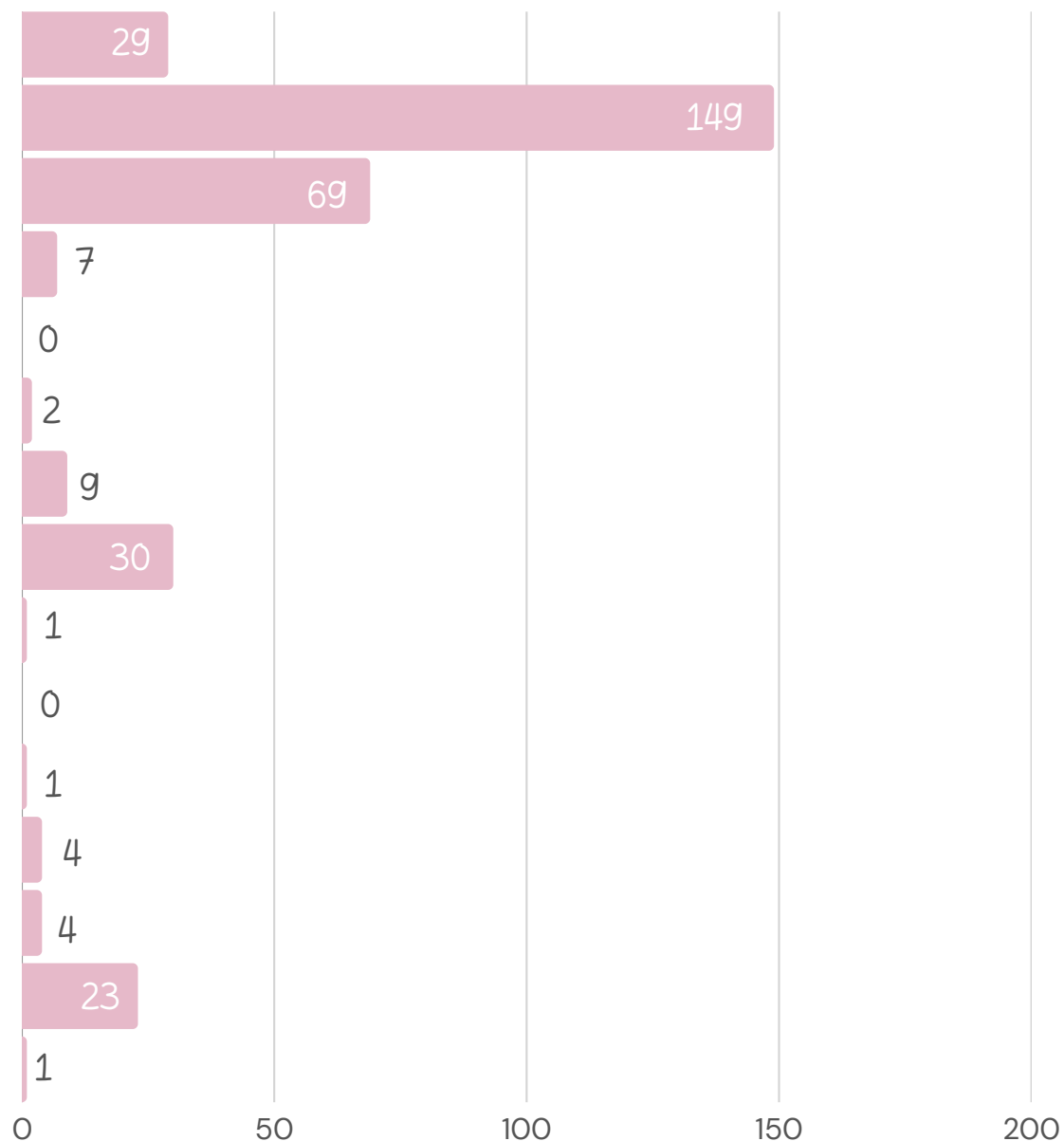
23

Temps IRP

1

Ainsi que 261 non renseignés*

Soit un total de 590 actes



*C'est la première année avec notre nouveau DUI

Nos CMPP

Qu'est-ce que c'est ?

Notre Association gère 2 Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP), l'un situé à Arras et l'autre à St-Pol-sur-Ternoise, accessibles aux familles des territoires de l'Arrageois et du Ternois. Ces centres offrent un accès aux soins sans sectorisation, tout en étant proches géographiquement des familles, assurant ainsi une réponse thérapeutique sur le territoire de santé local.

L'établissement accueille des enfants de 0 à 20 ans présentant des troubles psychologiques, affectifs, comportementaux ou liés au développement.

Comment cela fonctionne-t-il ?

La demande de prise en charge se fait généralement par l'un des parents, soit directement au centre, soit par téléphone, de manière spontanée ou sur recommandation d'un médecin, d'un enseignant, ou d'un autre professionnel de santé ou du secteur social.

L'accueil initial se fait lors du premier contact avec le centre. Il comprend :

- La précision du motif de la demande,
- L'ouverture du dossier administratif,
- La présentation du fonctionnement du CMPP et la remise des documents réglementaires,
- Les premiers échanges avec l'enfant et ses parents pour mieux définir la demande et les besoins.

Le recueil de la demande permet d'établir un lien entre les professionnels de premier niveau et les partenaires lorsque l'enfant doit être réorienté après son évaluation.

L'évaluation vise à déterminer la nature des symptômes de l'enfant ou de l'adolescent. Elle repose sur une écoute clinique, des bilans formalisés, et suit les recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

Elle prend également en compte les compétences des parents dans la connaissance des besoins et de la situation de leur enfant.

Cela permet donc de construire le projet de soins le plus adapté pour l'enfant.

Les soins et l'accompagnement

Sous autorité médicale, le projet de soins soutient le projet de vie de l'enfant et de sa famille, en coordination avec les partenaires et en anticipant les relais nécessaires.

Les soins sont organisés par l'équipe pluridisciplinaire et se réalisent à travers des séances individuelles et collectives pour l'enfant, ainsi que des séances de soutien parental. Un travail de lien et de relais est également effectué avec les partenaires du territoire.

L'accompagnement de l'enseignant spécialisé assure la complémentarité entre soins et apprentissages scolaires, avec des bilans, des observations en classe, et des suivis individuels ou collectifs.



Ça s'est passé en 2025

1ere kermesse CAMSP et CMPP d'Arras

Mardi 1er juillet avait lieu la première édition de la kermesse du CAMSP d'Arras sous un soleil bien présent. Pour l'occasion, les piscines gonflables étaient sorties et ont eu un franc succès!

Au programme : un stand maquillage, un chamboule-tout, des batailles d'eau, des bacs sensoriels, ...

M. Delforge et Mme Lemaire, administrateurs du CAMSP d'Arras étaient également présents sur cet événement où 40 familles ont participé.



Changer d'air pour mieux se découvrir

Le 30 juin 2025, 3 jeunes du groupe "Cré'ado" du CMPP de St-Pol-sur-Ternoise ont participé à une sortie en forêt à Ohlain, encadrée par une éducatrice spécialisée et une psychologue. Les objectifs de cette journée étaient multiples : permettre aux enfants de découvrir un environnement naturel, favoriser les interactions par le biais de jeux d'équipe en plein air, et offrir aux professionnelles un espace d'observation en dehors du cadre habituel.

Cette expérience a été riche tant pour les enfants, qui ont pu s'épanouir dans un contexte différent, que pour les accompagnants, qui ont pu affiner leur compréhension des dynamiques individuelles et de groupe.



Goûter de Noël avec actions parentalités

C'est sous un beau soleil de décembre qu'a eu lieu le 17 décembre le goûter de Noël du CMPP de St Pol-sur-Ternoise, réunissant près de 40 familles. L'après-midi a été chargé avec plusieurs activités comme des ateliers créatifs, des jeux en famille, des énigmes littéraires, des moments de relaxation et des chants traditionnels, tous ouverts aux enfants comme aux parents.

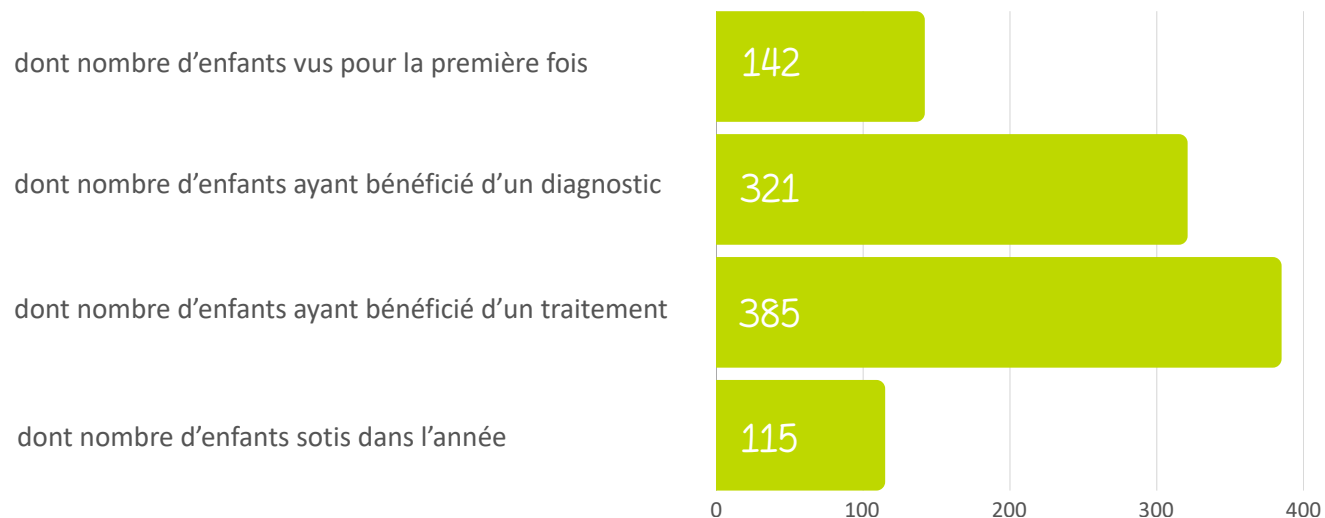
La rencontre s'est chaleureusement clôturée autour d'un goûter composé de brioches et de chocolat chaud.



Nos CMPP en chiffres

Activité pour l'ensemble des enfants de la file active sur la totalité de l'année 2025 :

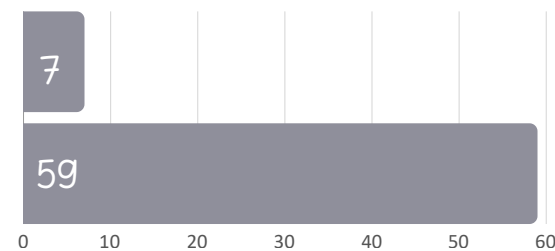
Nombre total d'enfants sur la file active, en 2025 : 695



Dont nombre d'enfants sortis dans l'année :

dont nombre d'enfants sortis pendant ou après un diagnostic

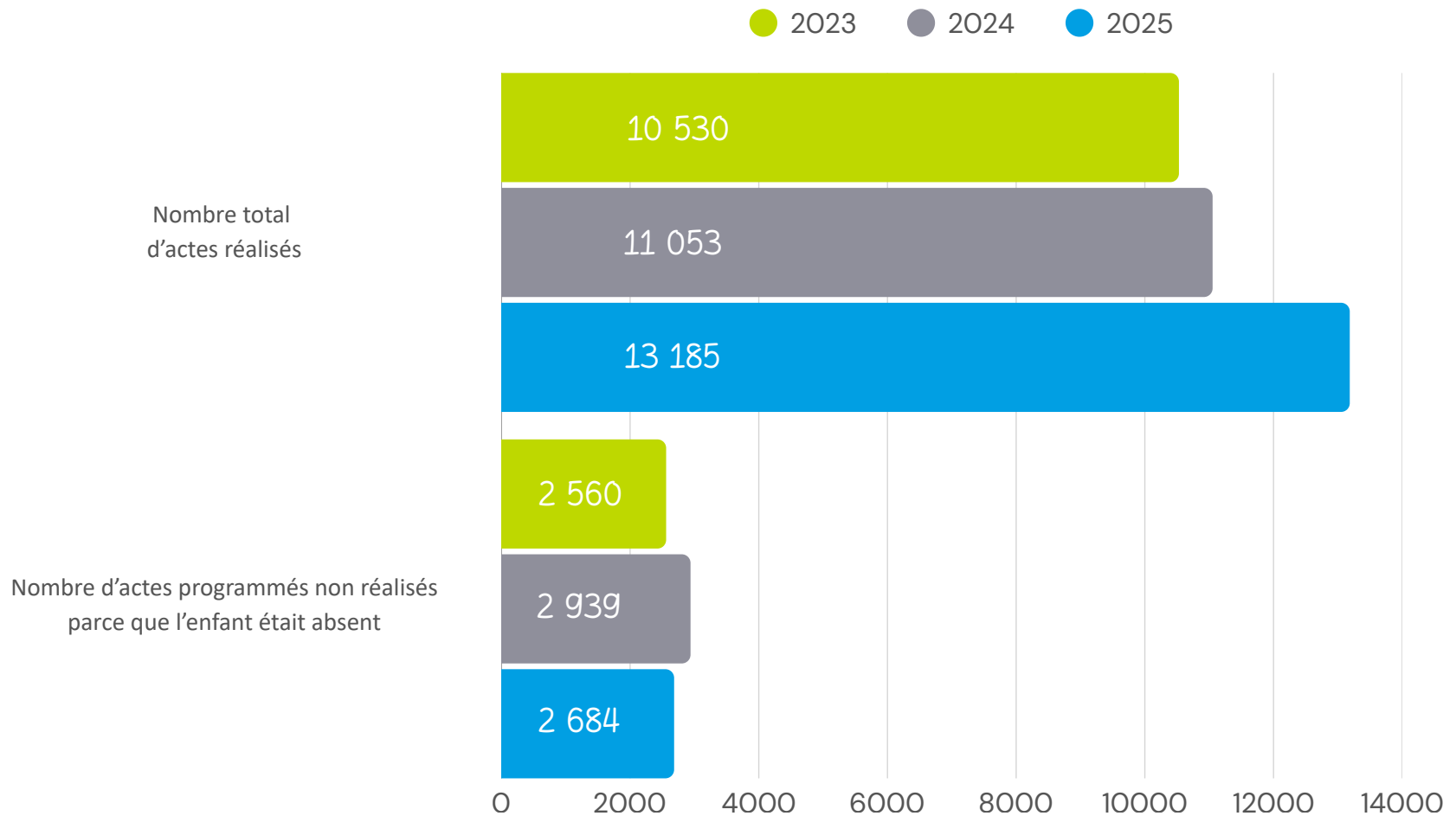
dont nombre d'enfants sortis pendant ou après une période de traitement



Ce sont 192 synthèses individuelles effectuées sur l'ensemble des CMPP pour 2025.

Il est à noter que les situations sont de plus en plus complexes et nécessitent plusieurs synthèses pour certains enfants.

Nombre de séances et d'actes réalisés avec l'enfant et/ou ses parents au CMPP, et absentéisme :



Sur près de **15 869** rendez-vous programmés, **2 684** ont été "non réalisés" du fait de l'absence de l'enfant qui représente un taux d'absentéisme global sur l'ensemble des CMPP de près de 16,9%.

Notre Maison d'Enfants

Qu'est-ce qu'une MECS ?

La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) "Les Peupliers" de Campagne-lès-Hesdin accueille temporairement des mineurs de 3 à 18 ans. Elle est autorisée à :

- Accueillir 80 enfants en hébergement classique
- Prendre en charge 5 enfants en accueil d'urgence (DAU)
- Accompagner 69 enfants via des Dispositifs de Maintien et d'Accompagnement à Domicile (DMAD) ou des Dispositifs d'Accompagnement de Retour en Famille (DARF)

La Maison d'Enfants assure 10% de l'accompagnement en établissement du Département du Pas-de-Calais et est localisée sur le territoire Montreuillois-Ternois.

Deux pôles territoriaux

La Maison d'Enfants "Les Peupliers" s'articule autour de deux sites :

- Campagne-lès-Hesdin, site principal
- Étapes-sur-Mer, doté de 12 places, dédié à l'accueil des adolescents



Ça s'est passé en 2025

Collecte de dons aux profits des enfants

Cette année, 2 sociétés, Hyundai du Groupe Lempereur et le Westminster Hôtel se sont mobilisées pour offrir aux jeunes de notre Maison d'Enfants des jeux et jouets pour Noël.

Une collecte a été réalisée auprès des clients des concessions Hyundai de Dechy, Liévin, Arras, St-Omer et Bruay la Buisnière. L'ensemble des jouets ont été distribués aux jeunes de la Maison d'Enfants.

Le Westminster Hôtel du Touquet a une fois encore réalisé une collecte pour les enfants et jeunes. Un gros ours en peluche a notamment donné le sourire aux enfants du groupe des Smarties !

Merci aux 2 entreprises pour leur engagement et pour avoir mis des étoiles dans les yeux des enfants pendant la période des fêtes de fin d'année.



La Maison d'Enfants s'habille de Graffitis

Pendant 30 séances, les jeunes de la Maison d'Enfants ont pu avec un grapeur d'Hesdin mettre de la joie et de la couleur dans le foyer.

Des fleurs, des personnages de dessins animés ou encore des paysages ont pris vie sur les murs, le tout adapté à l'âge des enfants.

Merci aux enfants pour leur engagement et leur participation lors des différentes séances et un grand merci au grapeur pour son investissement.



Nouveau projet d'établissement pour la Maison d'Enfants

Le 13 novembre a eu lieu la restitution du projet d'établissement de la Maison d'Enfants ; l'occasion pour notre Directeur Général, M. Yohann Reisenhel, les administrateurs des PEP 62, M. Dominique Outrebon et Régis Jamey ainsi que les professionnels de la MECS et du siège de découvrir les 90 pages de ce projet qui met un point d'honneur à favoriser les relations avec les partenaires, les familles, les enfants et adolescents accompagnés mais aussi avec les professionnels puisque comme l'a dit M. Outrebon dans son discours : "Pour que les enfants aillent bien, il faut que vous alliez bien."

C'est donc autour d'ateliers coordonnés par les personnes qui ont rédigé ce projet que les participants ont pu le découvrir. Par la suite, les 4 axes ont été présentés par M. Timothée Spanneut, Directeur et Mme Stéphanie Przybyla, Directrice Adjointe. Les dernières étapes pour la validation de ce projet : présentations en CVS, CSE et CA pour une application au 1er janvier 2026.



Nombre d'entrées et de sorties en 2025 :

	Accueil classique	DAU	DMAD	DARF	Total
Entrées	86	16	30	16	148
Sorties	87	16	18	28	149

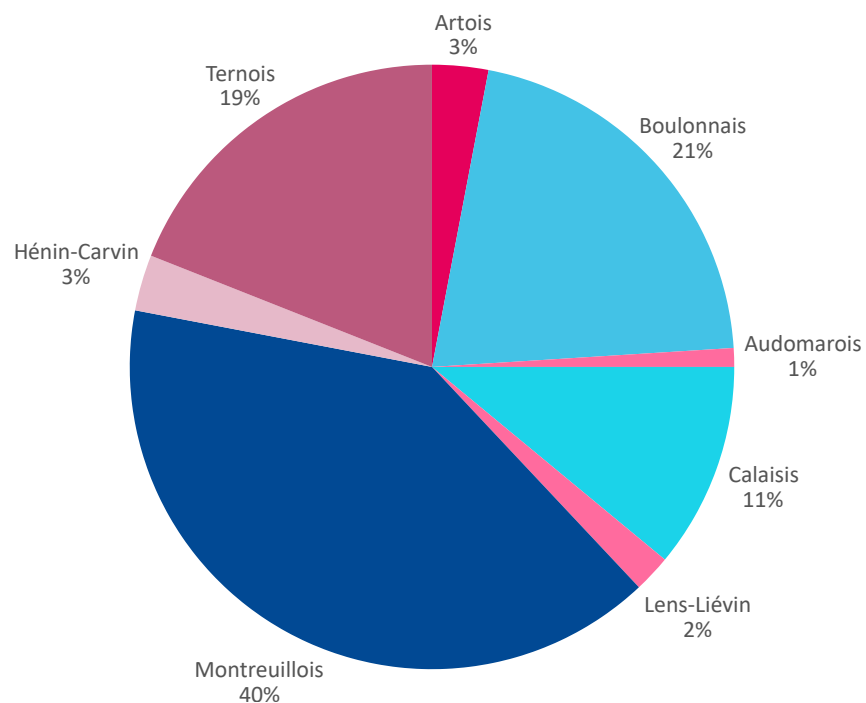
Situation au 31/12/2025 :

	Accueil classique	DAU	DMAD	DARF	Total
	82	3	41	26	152

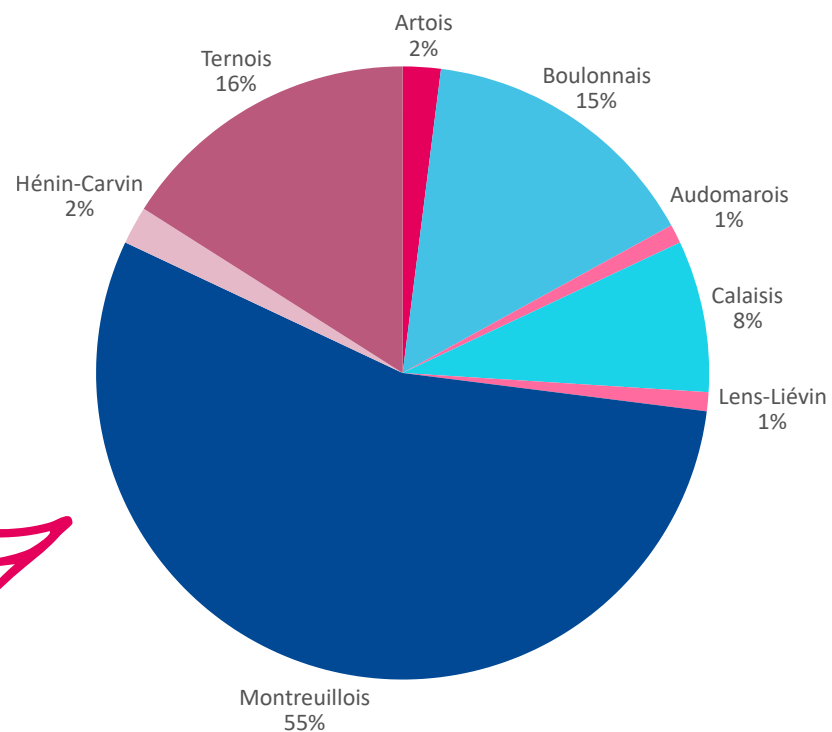
En 2025, 98,92% pour le taux d'occupation en accueil classique et de 94,43% de taux d'occupation pour le DMAD / DARF



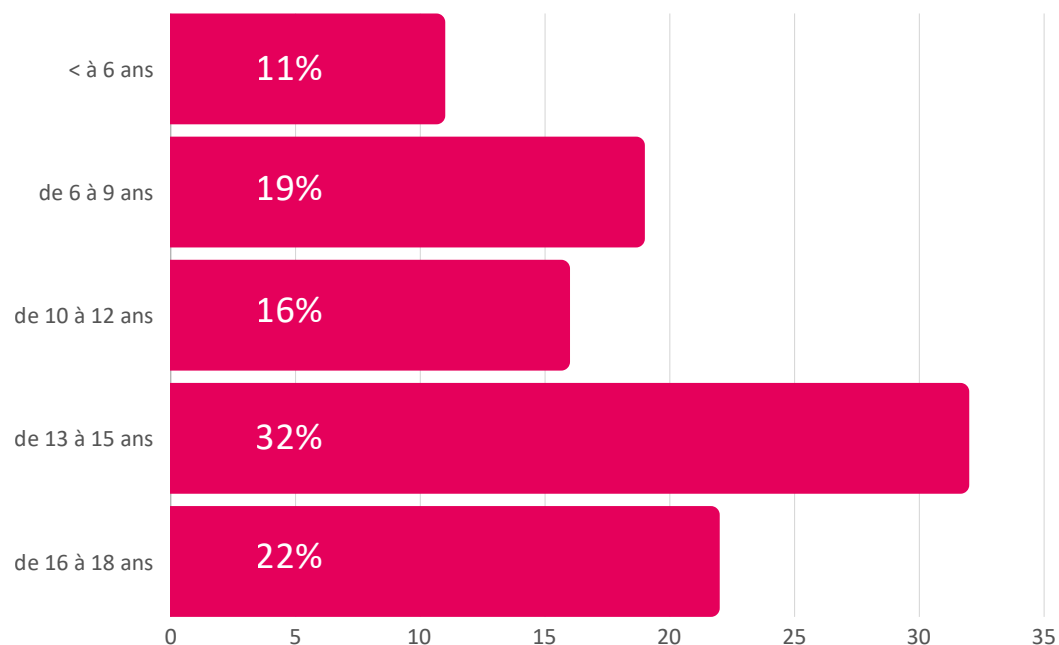
Origine géographique des usagers accueillis en accueil classique et DAU :



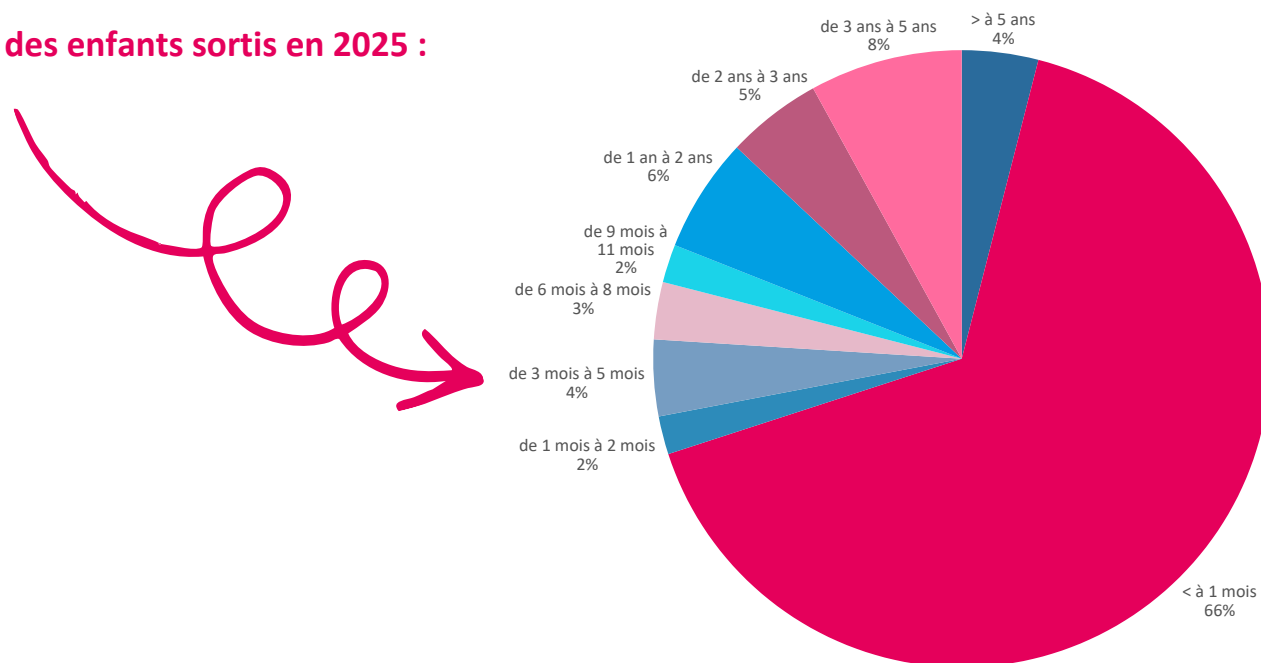
Origine géographique des usagers accueillis en 2025 (toutes places confondues) :



Age des enfants à l'entrée dans l'établissement en 2025 :



Durée du placement des enfants sortis en 2025 :



Notre DIVAAA

Dispositif d'Insertion dans la Vie Active et d'Accompagnement à l'Autonomie

Lancé fin novembre 2024, le Dispositif d'Insertion dans la Vie Active et d'Accompagnement à l'Autonomie (DIVAAA) est un service conçu pour accompagner 18 jeunes de 16 à 21 ans, confiés ou ayant été confiés à l'ASE, avec pour objectif de faciliter la transition vers l'autonomie personnelle et professionnelle. Il s'adresse aux adolescents et jeunes adultes motivés qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, et/ou qui souhaitent être accompagnés dans leurs démarches.

Le dispositif est destiné aux jeunes qui résident dans le Montreuillois ou le Ternois, dans un des lieux de vie suivants :

- en famille d'accueil,
- en structure,
- en milieu familial,
- chez un tiers digne de confiance,
- en logement Autonome.

Les jeunes rencontrent des difficultés multiples :

- Insertion professionnelle
- Logement
- Gestion administrative et financière
- Santé / santé mentale
- Isolement social

La mission principale du DIVAAA est d'accompagner les jeunes vers l'autonomie (insertion professionnelle, accès au logement, gestion d'un budget, accès aux droits, ...)



En 2025, ce sont 18 jeunes majoritairement de 17 à 18 ans qui ont été accompagnés par le service !

Plusieurs actions ont été menées sur l'année 2025 :

- Actions individuelles :
 - Aide à l'insertion professionnelle : aide à la recherche d'emploi, accès à des stages, formations, mise en lien avec des missions locales/entreprises
 - Accès au logement : recherche de logement autonome ou semi-autonome, apprentissage des démarches (CAF, bail, assurance), suivi dans le logement
 - Apprentissage à l'autonomie : gestion du budget, alimentation, hygiène, organisation quotidienne, accès aux droits
- Actions collectives :
 - Ateliers thématiques (emploi, logement, santé, ...) : Ateliers de rédaction de CV, participation au forum de l'apprentissage sur le territoire, Journées Portes Ouvertes d'établissements, ateliers pédagogiques sur le logement, ... Ces actions contribuent au développement des compétences nécessaires à l'accès à l'emploi, à la formation et au logement autonome.
 - Activités favorisant la socialisation : Atelier de sophrologie, trois ateliers de cuisine autonome, des actions centrées sur le bien-être, la confiance et l'estime de soi. Elles participent au renforcement des compétences psychosociales, à la valorisation de l'image de soi et à la capacité des jeunes à s'inscrire dans un environnement social et relationnel.

Le développement du dispositif s'est appuyé sur un important travail partenarial avec les acteurs du territoire. De nombreuses rencontres et temps de coordination ont été menés avec les structures sociales, éducatives, associatives et institutionnelles afin de renforcer l'accompagnement des jeunes.

Ces partenariats ont permis de faciliter l'accès aux droits, à la santé, au logement, à la mobilité, à la formation et à l'insertion professionnelle, tout en favorisant une meilleure coordination entre les professionnels autour des parcours des jeunes accompagnés.

Dans le cadre du développement des outils pédagogiques et de l'accès au numérique, plusieurs équipements ont été attribués au cours de l'année. La Préfecture d'Arras, par l'intermédiaire du Bureau de l'Education Routière, a ainsi mis à disposition 8 tablettes Samsung, destinées à soutenir le projet d'apprentissage du Code de la route au sein de la MECS. Par ailleurs, 8 ordinateurs (unités centrales et claviers) ont également été fournis, complétés par l'acquisition d'écrans et de souris par le service informatique. L'ensemble de ces équipements a été préalablement reprogrammé et sécurisé afin de garantir un usage adapté.

Ce matériel est mutualisé entre les différents groupes de vie, des préadolescents aux adolescents. Il contribue à favoriser l'accès au numérique, le développement des compétences informatiques, ainsi que l'accompagnement des jeunes dans leurs parcours scolaires et leurs démarches d'insertion.



Nos UEMA

Nos Unités d'Enseignement Maternelle Autisme sont situées à l'école Henri Grenier sur la commune de St-Nicolas-lez-Arras et à l'école Condorcet de Boulogne-sur-Mer. Le dispositif peut accueillir 7 enfants, âgés de 3 à 6 ans, ayant un diagnostic TSA avéré ou à conforter.

Les élèves bénéficient d'interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques se référant aux recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et de la HAS. L'équipe intervient avec des actions coordonnées et supervisées. Elle est composée de deux éducatrices spécialisées à temps plein, une éducatrice de jeunes enfants à temps partiel, une professeure des écoles spécialisée, une psychomotricienne à temps plein, une psychologue et une orthophoniste à temps partiel sous la direction d'une cheffe de service et d'une directrice.

L'équipe du SESSAD Pinocchio d'Arras et du SESSAD Peter Pan de Boulogne-sur-Mer peuvent également être mobilisées au besoin (temps médecin, infirmière, ...).

Comment se passe l'accompagnement ?

Pendant la classe :

- Classe de référence avec inclusion progressive,
- Temps individualisés,
- Activités pédagogiques adaptées,
- Suivi socio-éducatif constant.

Chaque enfant progresse à son rythme tout en s'intégrant à la vie scolaire.

Après la classe :

- Accompagnement pendant les vacances scolaires,
- Travail main dans la main avec les familles :
 - Compréhension des besoins de l'enfant,
 - Conseils pratiques et outils concrets,
 - Soutien émotionnel et moments de répit.

Un suivi global qui renforce le lien école/enfant/famille.

En 2025, ce sont 7 enfants qui ont pu bénéficier d'une admission par l'UEMA de St-Nicolas-lez-Arras et 10 enfants sont au sein de l'UEMA de Boulogne-sur-Mer



Notre UEEA

En octobre 2025, l'école Jean Jaurès d'Outreau a accueilli une Unité d'Enseignements Élémentaire pour Autistes portée par le SESSAD Peter Pan de Boulogne-sur-Mer en partenariat avec l'Éducation Nationale. Son objectif est clair, favoriser la scolarisation dans les meilleures conditions possibles en proposant un cadre structuré et bienveillant afin de permettre aux enfants de développer leurs apprentissages et de s'intégrer progressivement à la vie en classe ordinaire.



Pour qui ?

L'UEEA s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans, porteurs d'un Trouble du Spectre de l'Autisme et ayant déjà été scolarisés. Les enfants sont accompagnés pendant 2 ans minimum afin d'assurer une progression stable et durable.

L'organisation

Chaque enfant accueilli est rattaché à une classe de référence au sein de l'école. Mais l'accompagnement ne s'arrête pas aux portes de l'école. Pendant les vacances scolaires, l'équipe médico-sociale de l'UEEA continue de proposer des accompagnements adaptés aux enfants et de généraliser les acquis sur d'autres lieux de vie.

C'est l'occasion pour les professionnels de travailler en étroite collaboration avec les familles afin de :

- leur offrir des clés de compréhension des besoins de leur enfant,
- partager des conseils pratiques,
- mettre à disposition des outils concrets pour mieux accompagner leur enfant au quotidien,
- leur apporter un soutien émotionnel et du répit.

Ce suivi global renforce le lien entre l'école, l'enfant et la famille, condition essentielle pour garantir la réussite du parcours scolaire et personnel.

Lors de son ouverture en octobre 2025, 3 enfants ont rejoint l'Unité



Notre PCO 62 Intérieure



Ouverte depuis janvier 2021, la PCO 62 Intérieur (Plateforme de Coordination et d'Orientation) se décline en deux dispositifs distincts : une PCO dédiée aux enfants de 0 à 6 ans et une autre destinée aux enfants de 7 à 12 ans. Elle s'adresse aux jeunes pour lesquels l'entourage et/ou le médecin suspectent un possible Trouble du Neuro-Développement (TND), dans le cadre d'un parcours de bilan et d'interventions précoces.

Les objectifs des PCO

- Intervenir précocement auprès des enfants présentant des différences de développement, afin de limiter le sur-handicap,
- Construire un parcours coordonné, sécurisé et fluide,
- Précoce, dès le repérage d'un développement inhabituel,
- Respectueux des souhaits des familles,
- Dans un parcours de soins gradué et territorialisé,
- En libéral ou dans une structure de 2ème ligne,
- Répondre aux problèmes d'errance diagnostique,
- Réduire les sur-handicaps,
- Assurer un maillage territorial pertinent.

Au cours de l'année 2025, la PCO Intérieur s'est fait connaître en participant à plusieurs salons et forums. Afin d'accompagner au mieux les enfants, les professionnels se sont également formés tout au long de l'année avec des formations sur les dossiers MDPH, comment comprendre et adapter l'environnement aux particularités, la métacognition pour apprendre à apprendre et bien d'autres.



En 2025, se sont 1 276 enfants dans la file active de la PCO 0-6 et 633 dans celle de la PCO 7-12



Notre PCPE

Créé en 2017 à l'initiative des PEP 62, de l'ASRL et du GAPAS, le PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées) est un dispositif médico-social à la fois souple et réactif. Rattaché au SESSAD Pinocchio, il accompagne des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap, quels que soient leur âge ou la nature de leurs difficultés, lorsqu'ils rencontrent des ruptures ou des risques de rupture dans leurs parcours.

Un accompagnement adapté à des situations de vulnérabilité

Le PCPE intervient lorsque les dispositifs classiques ne suffisent plus : absence de solution, délais d'attente ou situations de fragilité sociale et affective. Il s'adresse à des personnes aux besoins multiples (handicap, précarité, isolement, parcours discontinus).

Chaque accompagnement est co-construit avec la personne, sa famille et les professionnels. L'objectif est de soutenir à la fois la personne et son entourage, grâce à une approche individualisée.

Une coordination au cœur du dispositif

Le PCPE joue un rôle central de coordination en mobilisant un réseau de professionnels du soin, du social, du médico-social et de l'éducation. Cette dynamique permet d'apporter des réponses rapides, adaptées et cohérentes.

Souple et modulable, l'accompagnement est prévu pour 6 mois, renouvelable jusqu'à un an, afin de répondre à l'urgence tout en construisant des solutions durables.

Un dispositif flexible, au plus près des besoins

L'accompagnement est initialement prévu pour une durée de six mois, renouvelable deux fois, soit une durée maximale d'un an. Cette souplesse permet de répondre à des situations d'urgence tout en construisant des solutions durables à moyen terme. L'équipe pluridisciplinaire, expérimentée et réactive, s'appuie sur un réseau de partenaires de proximité pour proposer des réponses concrètes et ajustées aux besoins de chacun.

Au cours de l'année 2025, le PCPE a accompagné 27 jeunes



Notre EMAS

L'équipe Mobile d'Appui Médico-Social à la Scolarisation

Créée en 2022, l'Équipe Mobile d'Appui Médico-Social à la Scolarisation (EMAS) intervient auprès de l'ensemble de la communauté éducative du 1er et 2nd degré. Ses missions s'articulent autour de l'appui conseil, de l'information, de la sensibilisation, ainsi que d'interventions directes auprès des élèves présentant des besoins particuliers.

L'EMAS Artois-Ternois couvre les territoires de l'Arrageois et du Ternois, un secteur particulièrement vaste qui regroupe plus de 400 établissements scolaires. L'équipe est composée de deux professionnels : un éducateur spécialisé et un psychologue.

L'objectif principal de ce dispositif est d'apporter, dans des délais courts, une analyse pluridisciplinaire des situations rencontrées. Pour ce faire, l'équipe mobilise à la fois les ressources internes et les partenaires du territoire (par exemple : professionnels libéraux et Education Nationale), au bénéfice des établissements scolaires.

L'EMAS répond également aux besoins d'informations et de sensibilisation de la communauté éducative concernant les problématiques liées au handicap. Elle intervient de manière préventive, en amont des risques de rupture de parcours scolaire, afin de favoriser le maintien des élèves en situation de handicap dans leur environnement scolaire.

Au cours de l'année 2025, l'équipe a reçu 40 saisines de demande d'appui conseil

Pour mener à bien ses missions, l'EMAS propose plusieurs types d'actions :

- des interventions d'information et de sensibilisation à destination des personnels enseignants, non enseignants, ainsi que des intervenants du temps périscolaire et méridien,
- des accompagnements directs auprès des élèves,
- des interventions d'expertise en lien avec les MDPH.

La mise en place de ce dispositif vient compléter l'offre de services du SESSAD Pinocchio et de ses dispositifs associés (PCPE et UEMA), dans une logique de renforcement de l'inclusion des jeunes en milieu scolaire ordinaire.



Nos Attentes Actives

Nous avons au sein de l'Association, 3 attentes actives financé par le Département :

- L'attente active Passerelle rattachée au CAMSP de Fouquières-les-Béthune,
- L'attente active Trait d'Union rattachée au CAMSP de St-Pol-sur-Ternoise,
- L'attente active Liaison rattachée au CAMSP d'Arras.

Les professionnels mettent en place des ateliers pour les enfants de 2 à 5 ans pour lesquels des troubles ont été repérés mais pas diagnostiqués.

Ces ateliers ont plusieurs objectifs :

- Favoriser les échanges parents enfants,
- Accompagner la parentalité,
- Repérer les besoins de l'enfant et de sa famille,
- Partager des connaissances sur le développement et les besoins de l'enfant.

En 2025, 22 lieux d'activités ont été mis en place (Frévent, Auxi-le-Château, St-Pol-sur-Ternoise, Arras, Brebières, Bapaume, Béthune, Nœux-les-Mines, Beuvry, Bruay-la-Buissière, Richebourg, Auchel, Lillers, Barlin, Houdain et Laventie), ce qui représente environ **400** ateliers sur l'année.

Les difficultés des enfants peuvent être nombreuses :

- | | |
|------------------------------------|----------------------------|
| • Difficultés éducatives | • Difficultés alimentaires |
| • Difficultés relationnelles | • Difficultés de motricité |
| • Difficultés à gérer les émotions | • Peu de socialisation |
| • Troubles du langage | • Peu d'expérimentations |

Au cours de l'année 2025, ce sont 132 enfants qui ont été suivis et accompagnés.



L'Équipe Mobile Petite Enfance du Ternois

Le dispositif Équipe Mobile Petite Enfance du Ternois est un dispositif de prévention destinée aux jeunes enfants de 0 à 6 ans et à leurs familles. Il s'adresse aux enfants en situation de vulnérabilité, de handicap ou présentant des difficultés de socialisation, accompagnés de leurs parents. L'accompagnement repose sur une démarche individualisée, réalisée en co-construction avec la famille. Après une phase d'évaluation, un projet personnalisé est co-construit, validé avec les parents, puis mis en œuvre sur une durée de six mois, renouvelable une fois.

Son objectif

L'accompagnement a pour objectif de soutenir les familles en agissant précocement sur les difficultés rencontrées. Il vise à soutenir les familles vulnérables, favoriser la socialisation de l'enfant, repérer précocement les compétences ou les difficultés de l'enfant et soutenir son développement. Le dispositif de l'équipe mobile s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les différents partenaires du territoire.

Où ?

L'équipe s'inscrit dans un secteur géographique d'environ 30 kms autour de St-Pol-sur-Ternoise. Elle intervient principalement sur les lieux de vie de l'enfant comme son domicile, où elle propose des temps d'éveil psychomoteur, des activités de jeux, ainsi qu'un soutien à la parentalité. Elle accompagne également les familles dans l'ouverture vers l'extérieur, en facilitant l'accès aux structures de la petite enfance, aux équipements culturels ou aux espaces de loisirs. Des interventions peuvent également être réalisées au sein de lieux de socialisation tels que les crèches, les écoles ou les accueils périscolaires, afin de soutenir l'inclusion des enfants et d'adapter les pratiques si nécessaire.

Au cours de l'année 2025, l'équipe mobile a accompagné 12 enfants et familles.



L'Equipe Mobile Petite Enfance Souffle de Graines

L'objectif de cette équipe mobile est d'accompagner les familles identifiées comme vulnérables et leurs enfants de moins de **6 ans** vers un parcours de soins et/ou une première socialisation ou scolarisation, afin de limiter le risque de sur-handicap.

L'Equipe Mobile du Béthunois a fonctionné à titre expérimental de 2022 à 2024 grâce à un financement de l'ARS et de la CAF.

Cette expérimentation, bien que concluante (plus de 75 familles accompagnées) s'est achevée fin 2024 sans avoir eu de financement pérennisé.

Les personnels recrutés pour l'équipe mobile ont été intégrés au CAMSP du Béthunois dès la fin de l'expérimentation.

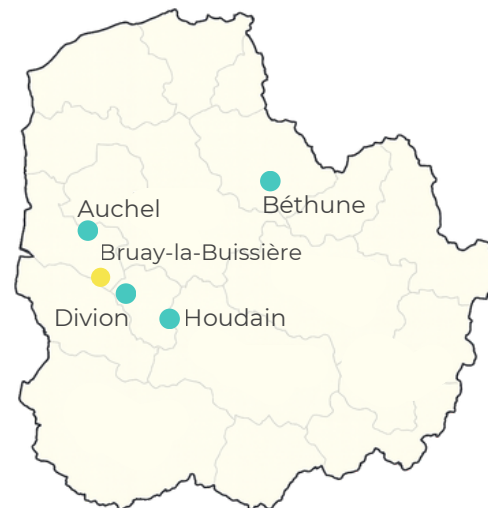
L'année 2025 a été consacrée à la recherche de nouvelles pistes de financement et à l'accompagnement de la création de l'Equipe Mobile du Ternois.

En 2025, différentes demandes de financement ont été déposées, le projet a été retenu par la Direction Départementale de l'emploi, du travail et des Solidarités du Pas-de-Calais dans le cadre des Contrats de Ville « Quartiers Prioritaires de la ville ».

Une première subvention permet de redémarrer en 2026 l'action sur quelques communes du territoire.

Le projet a également été déposé en 2025 auprès de l'ARS et de l'Assurance Maladie au titre de l'article 51 du code de la sécurité sociale qui permet le financement de Projets d'innovation en santé.

Le projet a été déclaré recevable et une rencontre afin de présenter celui aux instances ARS/Assurance Maladie a été programmée en début 2026.



Notre Domaine Educatif et Loisirs

Le Domaine Éducation Loisirs (DEL) constitue un secteur d'activité qui intervient en collaboration avec de nombreux partenaires institutionnels. En lien étroit avec les acteurs départementaux œuvrant dans les domaines du social, du médico-social, de la protection de l'enfance, de l'éducation et de la parentalité, il a pour mission d'apporter des réponses adaptées, de proposer des accompagnements et de développer des services destinés à un public varié. Son action s'adresse aussi bien à la petite enfance qu'aux jeunes adultes, dès la période prénatale, ainsi qu'à leurs familles.

Le DEL s'organise en 4 services :



Le PEVLCS

(Politiques Educatives Vacances, Loisirs Culture et Sports), en charge de la mise en œuvre des séjours de vacances, des séjours en inclusion et des classes de découvertes.

61



Le PESp

(Politiques Educatives et Sociales de Proximité), coordonnant le déploiement de projets et la gestion d'actions auprès de multiples partenaires.

62



Le SAMELYCO

(Service d'Accompagnement des Mères Lycéennes et Collégiennes).

63



Le SAPAD

(Service d'Accompagnement Pédagogique à Domicile, à l'Hôpital ou à l'Ecole).

65

Notre PEVLCS

Le PEVLCS c'est quoi?

C'est le service des Politiques Educatives, Vacances, Loisirs, Culture et Sports, qui, actuellement, organise des séjours de vacances et des classes de découvertes pour les enfants et adolescents de 3 à 17 ans, résidant dans les Hauts-de-France, peu importe leur catégorie sociale.

Les classes de découvertes sont quant à elles, ouvertes exclusivement aux élèves du Pas-de-Calais.

L'équipe du PEVLCS est à l'écoute des besoins, accompagne au mieux l'enseignant ou l'enfant/adolescent à faire son choix, en fonction de ses envies. Le choix de la destination se fait via un catalogue (disponible en ligne ou en papier) que ce soit pour les classes ou pour les vacances.

Les classes de découvertes permettent aux élèves d'apprendre de façon ludique et éducative, le tout en dehors de l'école. Pour les colonies, les multiples activités proposées permettent aux jeunes de devenir un peu plus autonome et d'aborder des valeurs comme la solidarité ou le vivre ensemble.

Le service PEVLCS travaille en collaboration avec le réseau PEP, mais il leur arrive également d'étendre leurs recherches de centres auprès d'autres organismes, afin de répondre aux attentes et besoins des jeunes. Les PEP 62 ont également un partenariat historique avec le comité départemental de la JPA 62 et des Restos du Coeur.

Le PEVLCS en chiffres

1339 enfants ou adolescents

11930 journées de séjours

4 enfants ou adolescents en situation de handicap

463 bénéficiaires pris en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou l'Aide Sociale à l'Enfance

L'opération "Coup de Pouce au départ" a pour objectif de donner la chance d'un départ en vacances pour le plus grand nombre d'enfants âgés entre 3 à 17 ans durant un séjour d'environ deux semaines qu'ils ont choisi, suivant leurs envies. En 2025, l'Association tient à remercier les 39 donateurs qui ont permis l'accès aux vacances à des enfants et/ou jeunes qui ont moins d'opportunités.

39 Dons réalisés par l'opération "Coup de Pouce au Départ"



Notre PESP

C'est le service des PESP (Politiques Educatives et Sociales de Proximité) dont les objectifs sont :

- soutenir les structures partenaires du territoire dans le développement d'actions pouvant répondre aux besoins socioéducatifs des publics qu'elles accompagnent :
 - accompagnement à la méthodologie,
 - tutorat pédagogique (à domicile chez les bénéficiaires ou en collectif dans la structure),
 - éveil culturel, apprentissage à la lecture, développement du langage, sociabilisation/autonomie, ...

Ces actions sont rendues possible grâce au vivier d'intervenants pédagogiques (professionnels de l'éducation et/ou intervenants professionnels de domaines spécifiques (santé, social, culture, ...) en fonction des projets établis avec les structures) et au réseau partenarial sur le Pas-de-Calais (centres sociaux, DTPJJ, Programmes de Réussite Educatives des Communes, ...).

En 2025, les actions socio-éducatives du PESP, c'est :

- 12 ateliers développement du langage réalisés auprès de groupes d'enfants de moins de 3 ans, accompagnés par un PRE
- 19 enfants et adolescents accompagnés régulièrement pour du tutorat individuel, à domicile ou sur site
- 40 heures consacrées à un accompagnement de groupe renforcé pour des collégiens d'Achicourt dans le cadre de l'opération "Coup de pouce Brevet"
- 62 ateliers collectifs d'apprentissage de la lecture réalisés auprès de travailleurs en situation de handicap (ESAT, foyers, ...)
- 10 structures partenaires pour l'accueil et la co-construction de nos actions socioéducatives (Noeux-les-Mines, Grenay, Lens, Liévin, Achicourt, ...)



Notre SAMELYCO

Le SAMELYCO c'est quoi ?

C'est le Service d'Accompagnement des Mères LYcéennes et COLLégiennes, qui a pour objectif :

- d'accompagner du 4ème mois de grossesse jusqu'aux 3 ans de l'enfant,
- d'accompagner sur le long terme pour sécuriser le parcours du parent et de l'enfant,
- d'aider la maman à réussir sa scolarité tout en découvrant son nouveau rôle de parent,
- être un point de référence pour faire le lien avec les professionnels du territoire au niveau santé, social, scolarité, insertion, ...

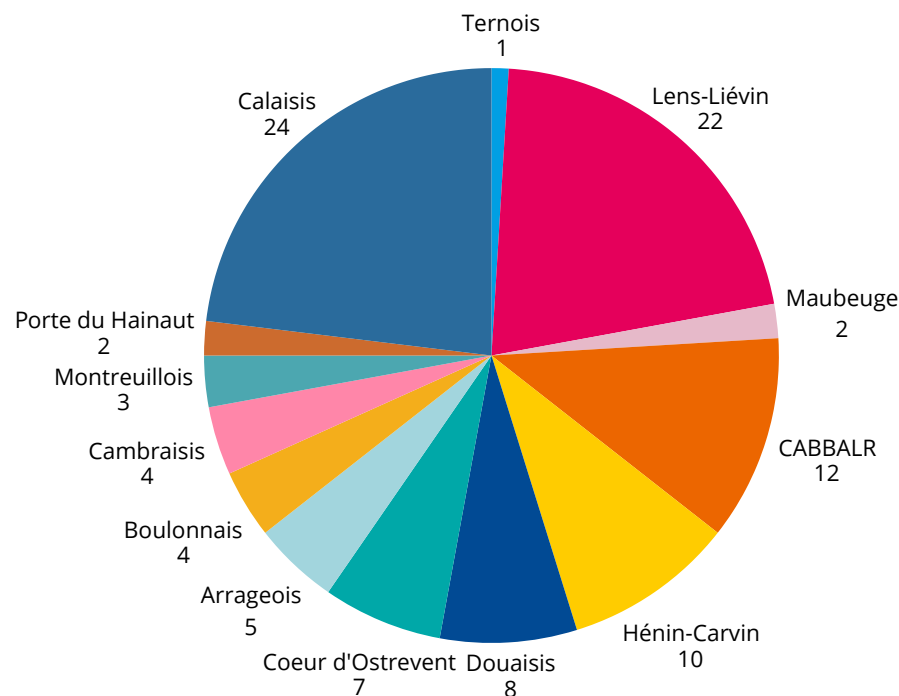
Depuis sa création en 2022, 112 bénéficiaires sont passées par le SAMELYCO :

- soit des adolescentes enceintes scolarisées,
- soit des mamans ou futurs parents scolarisés au collège ou au lycée.

Le service est présent sur l'ensemble du Pas-de-Calais et dans une partie du Département du Nord : Douaisis, Valenciennois, agglomération Ostrevent, agglomération Porte du Hainaut.

Sur ces 112 bénéficiaires, à leur entrée dans le SAMELYCO, 26% résidaient en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) et avaient 17 ans en moyenne.

Répartition des bénéficiaires du SAMELYCO par territoire :



En 2025, le SAMELYCO c'est :

- 30 nouveaux bénéficiaires sur l'année 2025
- 34 enfants avec un mode de garde pérenne
- 50 jeunes parents encore scolarisés et/ou ayant obtenu leur diplôme
- 33 demandes d'APADHE (Accompagnement Pédagogique A Domicile, à l'Hôpital ou à l'Ecole) mises en oeuvre
- 9 actions collectives réalisées sur l'année 2025 pour lutter contre l'isolement des jeunes accompagnés, les sortir de leur zone de confort et travailler la pair-aidance sur des thématiques multiples (santé, alimentation, bien-être, ...) afin d'instaurer chez les jeunes parents des habitudes liées aux préconisations des 1 000 premiers jours : séjours en ferme pédagogique, balades en Baie-de-Somme, cafés landau, découverte des centres sociaux du territoire, ...



Notre SAPAD

Le SAPAD 62 (Service d'Accompagnement Pédagogique À Domicile, à l'Hôpital ou à l'Ecole) est un dispositif partenarial entre l'Éducation Nationale et notre Association. Il permet aux élèves déscolarisés pour maladie, accident, intervention chirurgicale ou grossesse, de bénéficier d'un accompagnement pédagogique totalement gratuit pour les familles. Les professeurs (volontaires) interviennent soit au domicile de l'élève soit à son chevet à l'hôpital ou en visioconférence.

Pour remettre en confiance progressivement les jeunes qui souffrent d'un refus scolaire anxieux, ils peuvent également aménager leurs cours dans une salle de l'établissement scolaire ou en "lieu neutre" (à la médiathèque municipale, par exemple). L'accompagnement est possible dès la petite section de maternelle jusqu'à la deuxième année de BTS, dès 2 semaines d'absence en continu ou 3 semaines en discontinu.

En quelques chiffres :

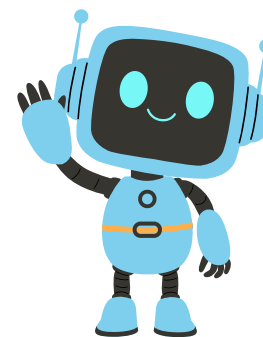
11062 heures allouées pour les élèves afin de leur permettre de maintenir le lien avec la scolarité. Garder son statut d'élève, c'est rester "comme les autres camarades" malgré la maladie.

11930 élèves bénéficiaires de ces heures d'APADHE.

Le programme TED-i : Travailler Ensemble à Distance et en Interaction

En complément de l'accompagnement pédagogique, le SAPAD dispose, pour la 4ème année, d'une flotte de dispositifs de télé-présence, aussi appelés "robots présentsiels". Depuis la rentrée de septembre 2024, une gestion nationale et non plus départementale de la flotte ne nous limite plus à une centaine de dispositifs pour les élèves malades du Pas-de-Calais : nous pouvons en commander autant que de besoin.

Éloignés de l'école pour plusieurs mois, les élèves atteints de pathologies somatiques lourdes, scolarisés à temps partiel pour maladie chronique ou en situation de grossesse, peuvent ainsi suivre les cours de chez eux ou depuis l'hôpital. Et, surtout, ils peuvent conserver le lien social avec leurs camarades. Les études réalisées montrent que cette conservation du contact humain contribue à maintenir le moral des élèves malades et, donc, à diminuer la durée de l'absence.



Nos Services internes

67

Les Ressources Humaines

69

Le service Administratif et Financier

71

Le service Informatique

73

Le service Qualité et Gestion des risques

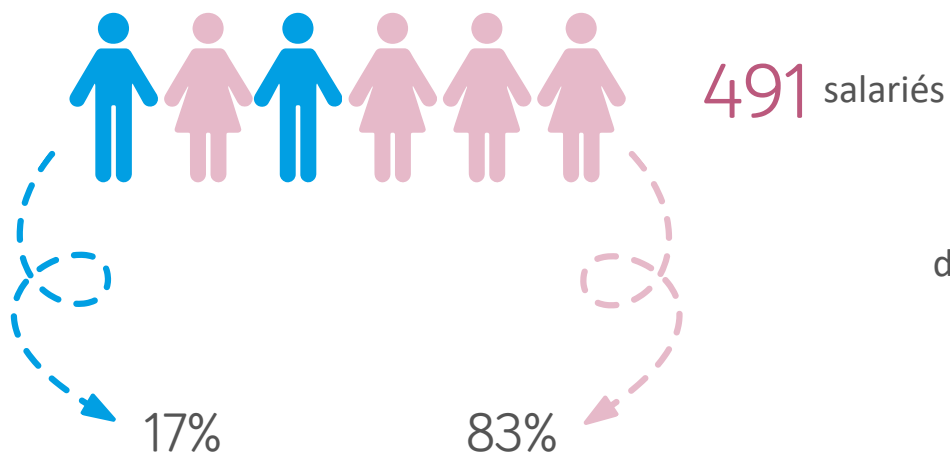
75

Le service Communication

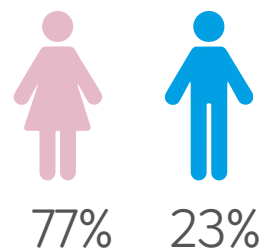


Les Ressources Humaines

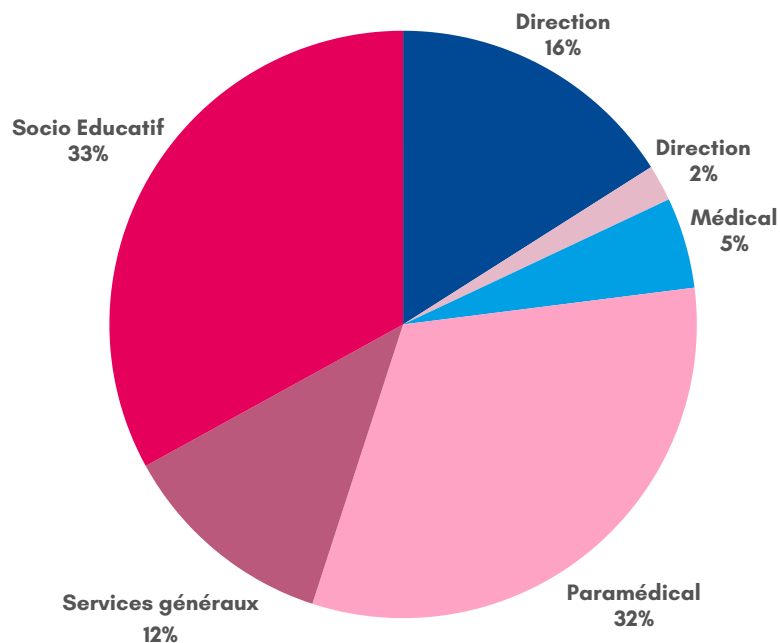
Les chiffres



dont cadres :



Répartition des salariés par secteur



346 salariés partis en formation

118 stagiaires

268 embauches dont 57 en CDI

255 salariés ont plus de 5 ans d'ancienneté

Travail sur les fiches de poste

En 2024, les Directeurs d'établissements ainsi que le service des Ressources Humaines ont rédigé les différentes fiches de fonction associative.

Dans cette continuité, le service des Ressources Humaines a organisé le déroulement de la rédaction des fiches de poste. Ainsi, dès 2025, les Directeurs d'établissements ont sollicité les professionnels volontaires de leurs établissements afin de participer à la rédaction des fiches de poste. Ce travail a été réalisé en plusieurs temps :

- Sur le 1^{er} semestre, ont été travaillées les fiches de poste des établissements/services/dispositifs suivants :
 - CAMSP
 - MECS
 - EMAS
 - PCPE
 - PCO
- Puis sur le second semestre, les fiches de poste des établissements/services/dispositifs suivants :
 - CMPP
 - SESSAD
 - UEMA
 - UEEA
 - Direction Générale

L'élaboration de ces fiches de poste a été organisée en associant les professionnels des métiers concernés et volontaires au sein des établissements afin de co-rédiger celles-ci à raison de 3 rencontres maximum.

Les fiches de poste finalisées ont été soumises pour avis consultatif aux membres élus du CSE. Après quelques modifications, le CSE a rendu un avis favorable à l'unanimité.

Signature d'un nouvel accord relatif au dispositif de délai de carence dans le cadre d'un arrêt maladie

Un accord d'entreprise relatif au dispositif de délai de carence dans le cadre d'un arrêt maladie a été signé entre les organisations syndicales et le Président de l'Association des PEP 62 le 24 mars 2025 visant à réduire les journées de carence en cas de maladie simple pour tous les salariés des PEP 62 et à appliquer un jour de carence pour les salariés ayant plus d'un an d'ancienneté et deux jours pour les salariés ayant moins d'un an d'ancienneté.

Cet accord a été rédigé pour une année soit du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026.



Le service Administratif et Financier

2025 - Consolidation Stratégique et Engagement Durable

Une trajectoire tournée vers l'avenir

L'exercice 2025 marque une étape décisive dans l'évolution de notre Association. Fidèles aux orientations impulsées lors des précédents exercices, notamment avec le déploiement de bornes de recharge et le verdissement d'un tiers de notre flotte à travers l'acquisition de véhicules électriques, nous accélérons cette dynamique. Cette année confirme notre volonté d'allier responsabilité environnementale et efficacité opérationnelle à travers un programme d'investissement d'une envergure inédite.

Un patrimoine en pleine mutation énergétique et structurelle

Nos investissements immobiliers et technologiques sont le reflet de notre ambition pour le Pas-de-Calais :

- Transition Énergétique : Mise en service des installations photovoltaïques du CMPP d'Arras et du SESSAD d'Arras ; obtention du permis de construire pour les sites d'Attin (CAMSP et SESSAD),
- Capacité d'Accueil : Finalisation de l'extension du CAMSP de Fouquières-lès-Béthune et lancement des Ordres de Service pour la construction du nouveau CAMSP d'Hénin-Beaumont,
- Grands Chantiers : Signature des Ordres de Service pour la reconstruction globale de la MECS de Campagne-lès-Hesdin avec le démarrage effectif des démolitions,
- Anticipation des Besoins : Lancement du projet de construction d'un pôle mutualisé à Arras (Plateformes de Coordination, EMAS, futurs PAS) et prospection foncière pour la relocalisation du SESSAD de Boulogne-sur-Mer.



Pilotage financier : L'EPRD comme boussole de pérennité

Le Service Administratif et Financier agit ici en véritable partenaire des établissements. Notre gestion s'articule autour de l'EPRD (État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses), véritable garant de la cohérence entre nos ambitions associatives et nos réalités budgétaires.

MECS de Campagne-lès-Hesdin : Un équilibre restauré

2025 consacre la deuxième année consécutive de retour à l'équilibre pour la MECS. Ce redressement est le fruit du CPOM signé en 2024, issu de négociations constructives avec la Direction Enfance Famille du Pas-de-Calais.

Cependant, nous maintenons une vigilance accrue sur les postes en tension. Le Budget Prévisionnel 2026, élaboré fin 2025, intègre des financements complémentaires indispensables pour :

- Absorber les hausses tarifaires structurelles,
- Améliorer qualitativement et quantitativement la prestation repas, répondant ainsi aux attentes légitimes exprimées par les jeunes en Comité de Vie Sociale (CVS).

Modernisation et Sécurisation des Processus

L'avenir des PEP 62 passe également par la transformation digitale de nos fonctions supports. Les chantiers engagés sur la dématérialisation comptable et la modernisation de nos moyens de paiement visent un double objectif : accroître notre réactivité opérationnelle tout en renforçant la sécurité de nos procédures de remboursement et de règlement.



Le service informatique

2025 – Une année de déploiement

L'année 2025 a été marquée par de nombreux déploiements majeurs, tant sur le plan matériel que logiciel, ainsi que par une forte mobilisation du service dans les projets transverses de l'Association.

Déploiements matériels

- Renouvellement du parc de copieurs avec 35 nouveaux multifonctions installés sur l'ensemble des sites et annexes.
- Déploiement de nouveaux équipements informatiques, aussi bien en renouvellement qu'en extension du parc existant.
- Déploiement d'un nouveau système de réseau sans fil et extension de l'infrastructure déjà en place.

Déploiements de solutions

- Mise en place d'un MDM (solution de gestion des appareils mobiles) pour les téléphones mis à disposition des secrétaires médicales, leur permettant de s'authentifier sur le DUI via leurs cartes e-CPS. Cette solution a également été déployée au CAMSP de Fouquières dans le cadre d'un test de site sans téléphonie fixe, permettant d'anticiper les futurs besoins d'authentification renforcée pour les DUI.
- Déploiement du nouveau DUI Ogiris sur l'ensemble des structures sociales et médico-sociales, avec l'accompagnement de 570 collaborateurs sur l'année, en lien étroit avec les référents DUI PH et PDE.

Chiffres clés de l'activité en 2025

+ de 1000
tickets traités

+ de 650
appareils
managés

110
nouveaux postes
informatiques
acquis

75 mobiles
acquis

Et pour Ogiris

8 lettres
d'informations
30 temps d'échanges
5 sessions de
formation
45 pro formés

Participation aux projets d'établissement

Le service a contribué à l'aménagement de l'extension du CAMSP de Fouquières ainsi qu'au nouveau dispositif UEEA d'Outreau, et poursuit son implication dans les projets de construction du CAMSP d'Hénin-Beaumont et de la Maison d'Enfants de Campagne-les-Hesdin.

Il intervient également en appui et en support auprès de l'ensemble des établissements de l'Association, ainsi que lors des différents événements organisés.



Cybersécurité et modernisation du réseau

L'Association a poursuivi ses actions de sensibilisation aux risques cyber auprès des professionnels, tout en amorçant une réflexion autour d'une nouvelle plateforme plus adaptée aux besoins actuels, aux retours d'expérience et au niveau de maturité atteint en matière de sécurité.

La modernisation du réseau s'est également poursuivie avec la mise en place d'un SD-WAN, permettant une gestion optimisée, centralisée et automatisée des liens Internet. Aujourd'hui, l'ensemble des sites principaux dispose d'un lien de secours, renforçant significativement la résilience et la continuité de service.

Le réseau Wi-Fi a, lui aussi, été entièrement renouvelé grâce au déploiement d'un système conforme aux dernières réglementations en matière de sécurité, offrant une meilleure couverture, une gestion plus fine des accès et un niveau de protection renforcé.

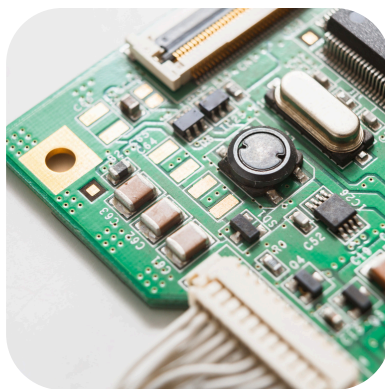
Conformité et gouvernance

Le service poursuit la mise en conformité au RGPD, notamment à travers l'analyse et la mise à jour des documents utilisés (charte RICE, contrats, outils relatifs aux contrats usagers 2002, ...).

Il continue également de participer activement au Copil SDSI de la FGPEP, afin de partager des solutions, des retours d'expérience et des bonnes pratiques au sein du réseau PEP. Par ailleurs, le service contribue aux travaux du Grades Hauts-de-France, notamment autour du déploiement de Coordin, l'application de gestion dédiée aux PCO.

En parallèle, plusieurs projets complémentaires sont en cours. Une réflexion globale sur l'évolution du système d'information a été engagée afin d'anticiper les transformations et les besoins identifiés pour 2026, dans une logique d'amélioration continue et d'adaptation aux enjeux futurs.

Enfin, malgré les avancées réalisées, plusieurs chantiers restent à mener...



Le service Qualité et Gestion des risques

Dans le secteur social et médico-social, la démarche qualité et la gestion des risques ne sont pas de simples obligations administratives ; elles placent l'utilisateur au cœur du système.

L'évolution législative et réglementaire (notamment le nouveau dispositif d'évaluation de la Haute Autorité de Santé - HAS) impose aux établissements une dynamique d'amélioration continue. L'enjeu est double :

- Garantir la bientraitance et le respect des droits des personnes accueillies.
- Sécuriser les pratiques professionnelles pour faire face aux vulnérabilités.

Pour ce faire depuis 2024, le groupe qualité gestion des risques a été institué sous l'impulsion de sa directrice Madame BAYOT avec l'ensemble des référents qualités de nos établissements et services.

La démarche Qualité : l'Amélioration continue

La démarche qualité s'appuie sur une logique de questionnement permanent des pratiques.

Le nouveau référentiel de la HAS

Le système d'évaluation national est désormais unifié et structuré autour de 3 axes fondamentaux :

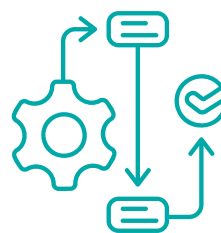
1. **La personne accueillie** : Son avis, son projet personnalisé, le respect de ses droits et de sa dignité.
2. **Les professionnels** : Leurs pratiques, la dynamique d'équipe, l'accompagnement au quotidien.
3. **L'établissement ou le service** : La gouvernance, le pilotage stratégique et l'intégration de la structure dans son territoire.

Objectif : Passer d'une culture de la conformité (procédure sur le papier) à une culture de l'impact (bénéfice réel pour l'utilisateur).

En 2025, ce sont 4 structures qui ont été évaluées conformément au référentiel de la Haute Autorité de Santé par le cabinet Bio consultants.

Les résultats sont disponibles dans les structures, sur le site internet de l'Association Les PEP 62 mais aussi sur les sites de la HAS.

Ces dernières évaluations ont terminé le premier cycle de ces nouvelles évaluations. On se retrouve pour de nouvelles évaluations en 2028.



La Gestion des Risques : Anticiper et réagir



La gestion des risques vise à identifier, évaluer et réduire les risques susceptibles d'affecter les personnes, les biens ou l'organisation. On distingue deux approches complémentaires :

A. La gestion a priori (Proactive)

Il s'agit d'anticiper les risques avant qu'ils ne surviennent.

- Cartographie des risques : Recensement des points de vulnérabilité (ex : risques liés à la prise en charge des repas, chutes, erreurs de traitement, fugues, risques psychosociaux du personnel).
- Protocoles et procédures : Rédaction de lignes directrices claires pour sécuriser les actes clés.

B. La gestion a posteriori (Réactive)

Il s'agit de traiter le risque une fois qu'il s'est matérialisé.

- Déclaration des Événements Indésirables (EI) : Tout dysfonctionnement ou incident (médicamenteux, comportemental, technique) doit être tracé.
- Analyse des causes profondes : Utilisation de méthodes (comme la méthode ALARM ou le diagramme d'Ishikawa) pour comprendre pourquoi l'incident a eu lieu, sans chercher de coupable.
- Actions correctives : Ajustement des pratiques pour éviter la récurrence.

Pour ce faire, l'Association continue le déploiement du logiciel Fusion, qui est déjà accessible à l'ensemble des salariés : demandes d'intervention, GED, modes opératoires, procédure et traitement des EIG, ... tout se fait via Fusion.

Pour faire vivre cette démarche au quotidien, plusieurs outils et instances sont indispensables :

Le groupe référents qualité, les Conseils de la Vie Sociale, les COVEs, le comité éthique, le comité de direction générale, la CSSCT.

Les facteurs clés de succès

Pour que cette démarche ne soit pas vécue comme une contrainte par les équipes, elle doit reposer sur :

- L'impulsion de la direction : Une gouvernance engagée et facilitatrice.
- Une culture de la "non-punition" : La déclaration des erreurs doit être encouragée pour progresser, et non pour sanctionner.
- La participation active des usagers : Co-construire l'accompagnement avec la personne accueillie.
- La formation continue : Sensibiliser régulièrement les professionnels à la bientraitance et à la gestion des vigilances.



Le service communication

L'année 2025 a été l'occasion pour le service de prendre ses marques et de finaliser sa rencontre avec les différents établissements. Ce qui a permis d'être sollicité par les services pour des événements, des visuels de communication (affiches, flyers, ...), la refonte de leur plaquette, la diffusion d'informations sur notre compte LinkedIn et/ou notre newsletter ou bien pour les accompagner dans leur manière de communiquer (Présence lors de la Journée de l'Autisme de Boulogne-sur-Mer, les Olym'PEP, ...).

Notre année 2025 en chiffres :

2 750 abonnés sur notre compte LinkedIn (soit 1 350 nouveaux abonnés en 2 ans)

12 newsletters envoyées, aux professionnels, partenaires, familles, bénévoles et adhérents

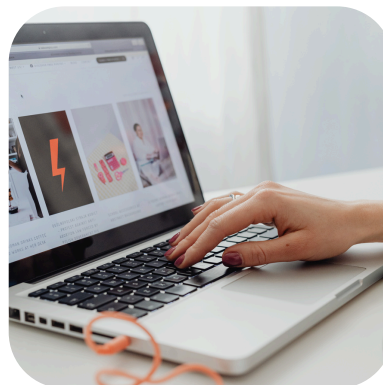
50 événements couverts

Le partenariat avec les établissements nous a permis de développer notre compte LinkedIn et d'atteindre les 2 750 abonnés.

Les actualités et informations importantes ont été relayé grâce aux newsletters dont nous avons réussi à maintenir un rythme mensuel.

Afin d'harmoniser les supports de communication de chaque type d'établissement, nous avons mis en place des codes couleurs en accord avec la charte graphique de la Fédération des PEP. Ce qui permet de plus vite reconnaître le type d'établissement (CAMSP, CMPP, SESSAD, MECS, dispositifs, ...).

En ce qui concerne la partie événement, le service a participé de près ou de loin à l'organisation de plusieurs événements sur l'année 2025, la préparation de l'Assemblée Générale, la Journée Associative mais aussi l'accompagnement des directeurs pour la partie pratique des organisations d'événement comme les fêtes de l'été ou encore les anniversaires avec les invitations, les goodies ou la préparation des salles.



Pour la fin

77

Extensions et architectures

78

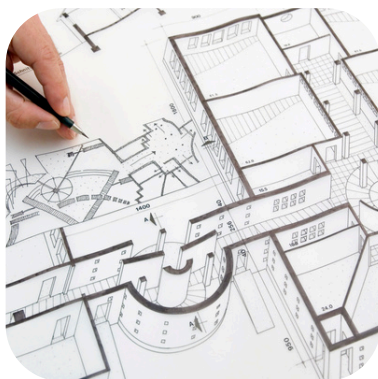
Un dernier mot

80

Notre annuaire

82

Notre PEP'schrelle



Extensions et architectures

Le CAMSP de Fouquières-les-Béthune s'agrandit

Le CAMSP de Fouquières-les-Béthune était confronté depuis de nombreuses années à un problème de locaux. Début janvier 2025 des travaux de terrassement ont donc commencé pour l'extension du CAMSP.

Cette extension de 185 m² a été réalisée en modulaire "Portakabin". Après une remise des clés en mars et une visite de conformité, l'équipe a enfin pu prendre possession des locaux. Ils sont composés d'une salle de psychomotricité, d'une salle de réunion, de bureaux pour assistantes sociales et psychologues ainsi que pour accueillir les professionnels des dispositifs expérimentaux portés par le CAMSP : Dispositif d'Attente Active « Passerelle », Dispositif d'Attente Parents-Enfants, Equipe Mobile Petite Enfance « Souffle de graines ».

Une dernière tranche de travaux a eu lieu durant la fermeture estivale du CAMSP afin de transformer l'ancienne salle de réunion en bureau pour l'équipe du DIPI et de créer une salle blanche afin de mieux prendre en charge les enfants présentant un trouble autistique.

La MECS de demain commence à voir le jour

La déconstruction de notre Maison d'Enfants "Les Peupliers" de Campagne-les-Hesdin a commencé en août 2025. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet de reconstruction global du site, visant à offrir un cadre d'accueil plus moderne, plus fonctionnel et mieux adapté aux besoins des enfants et des équipes éducatives.

La déconstruction et la construction s'effectueront progressivement, afin de garantir la continuité de l'accompagnement des enfants accueillis sur place pendant toute la durée du chantier. Toutes les mesures ont été prises pour assurer leur sécurité et leur bien-être, ainsi que celui des professionnels mobilisés.

Ce projet marque une étape importante dans l'évolution de l'établissement, au service d'une mission essentielle : offrir aux enfants un environnement de vie respectueux, sécurisé et porteur d'avenir.

Le futur CAMSP d'Hénin-Beaumont

Le projet de construction du futur CAMSP d'Hénin-Beaumont est effectif depuis la validation du Permis de Construire début 2025, le démarrage des travaux se déroulera à partir de mars 2026. Les professionnels ont été pleinement associés à ce projet avec l'écoute de leurs attentes lors de réunions mensuelles. L'objectif de cette construction est d'offrir un cadre de qualité pour accompagner les enfants et les familles mais aussi de permettre un meilleur environnement de travail pour les professionnels avec plus de salles et composés par leur choix. Les réunions de chantier hebdomadaires, auxquelles participent la direction de l'établissement et les administrateurs de l'Association, permettent de s'assurer du bon suivi de cet immense chantier. La réception du bâtiment est prévue pour le 1er semestre 2027 !





Le mot de la fin

L'année 2026 marque à la fois l'anniversaire de nos 110 ans d'engagement avec vous et une étape fondatrice pour notre association car elle inaugure la mise en œuvre de notre nouveau projet associatif 2026–2030, construit autour de quatre engagements structurants, qui guideront notre action et renforceront notre utilité sociale dans les cinq années à venir :

« Un engagement solidaire pour une société inclusive et écoresponsable »

Au cœur de cette dynamique, notre premier engagement affirme avec force notre volonté d'œuvrer à l'amélioration continue de l'accompagnement des publics que nous suivons, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Cet engagement traduit notre conviction profonde : chaque personne, quel que soit son âge, son parcours ou sa situation, mérite une attention individualisée, respectueuse de ses besoins, de ses aspirations et de son potentiel.

Notre deuxième engagement place l'expertise professionnelle au cœur de notre dynamique collective. Faire grandir l'expertise professionnelle individuelle, collective et solidaire des PEP 62, c'est d'abord reconnaître que la qualité de nos actions repose sur les compétences, l'engagement et la capacité d'adaptation de nos équipes. Dans un environnement en constante mutation, marqué par la complexification des situations accompagnées et l'évolution des cadres réglementaires, il est essentiel de soutenir et de développer en continu les savoirs et les savoir-faire.

À travers notre troisième engagement, nous affirmons notre volonté de faire vivre une gouvernance participative, fondée sur le dialogue, la transparence et le partage de nos valeurs. Développer une gouvernance participative, c'est avant tout reconnaître la richesse des contributions de chacun : bénévoles, administrateurs, professionnels, personnes accompagnées, familles et partenaires. Cette diversité de regards constitue un atout essentiel pour éclairer les décisions, renforcer la pertinence de nos orientations et garantir leur adéquation avec les réalités de terrain. Au cœur de cet engagement se trouvent nos valeurs : solidarité, laïcité, inclusion, respect de la personne. Les faire vivre au quotidien suppose de les partager, de les questionner et de les incarner dans nos pratiques. La gouvernance participative est un levier majeur pour faire de ces valeurs une réalité concrète, portée collectivement. Enfin, cet engagement vise à renforcer le sentiment d'appartenance à notre association. En associant davantage les acteurs à la vie et aux orientations de la structure, nous favorisons l'implication, la responsabilité et la mobilisation de tous au service de notre projet commun.

Dans notre quatrième engagement, nous affirmons notre volonté de piloter une structure capable de mobiliser l'ensemble des leviers de l'efficacité, au service de ses missions et de ses publics. Cet engagement se traduit également par une attention particulière portée à la gestion des ressources humaines, financières et matérielles. Optimiser leur utilisation, c'est garantir la pérennité de notre association et préserver sa capacité à innover et à se développer. Cela implique des choix structurants, assumés collectivement, dans un contexte souvent contraint : en structurant les organes de gouvernance et de direction, en faisant de sa démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations), un élément structurant de sa pérennité et des thématiques sociales, environnementales et de gouvernance associée, en tirant profit du potentiel d'une communication associative accompagnée par le service dédié mais également en mesurant la pertinence des outils d'Intelligence Artificielle et ses implications sur nos modes de fonctionnement, pour pouvoir se positionner sur son éventuelle utilisation.

2026 sera une année de réalisation de nos projets de construction, celui de la MECS de Demain sur les communes de Campagne-les-Hesdin et d'Etaples, celui du CAMSP d'Hénin-Beaumont et celui d'Arras sur le secteur des Bonnettes pour accueillir les PCO mais également les prochains PAS (Pôles d'Appui à la Scolarité) adossés aux EMAS. Mais également, la préparation des projets tels que l'extension du CAMSP de St-Pol-sur-Ternoise, l'acquisition de locaux à Boulogne-sur-Mer et l'élaboration du cahier des charges pour la future construction du nouveau CAMSP d'Arras.

Depuis 110 ans, les PEP 62 agissent pour une société plus inclusive et solidaire, aux côtés des enfants, des jeunes, des familles et des personnes en situation de handicap ou/et en situation de fragilité sociale. Association reconnue d'utilité publique par son appartenance à la Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public, elles mènent des actions éducatives, sociales et médico-sociales au plus près des territoires. Cet anniversaire des 110 ans est l'occasion de mettre en lumière une histoire collective, faite d'engagement, de proximité et d'innovation sociale, grâce à la mobilisation au quotidien de nos directrices et directeurs de nos établissements et services, de tous nos personnels ainsi que tous nos adhérents, nos administrateurs et nos donateurs afin d'agir et de partager une vision commune tournée vers l'avenir, fidèle aux valeurs fondatrices de l'association.



Pierre-Marie Fontaine
Président des PEP 62



Yohann Reisenhel
Directeur Général des PEP 62



Notre annuaire

Les CAMSP

CAMSP d'Arras

3 rue de Marietta Martin
62000 ARRAS
03 21 50 92 50
camsp.arras@pep62.fr

CAMSP d'Attin

1 rue de Montchambais
62170 ATTIN
03 21 81 41 40
camsp.attin@pep62.fr

CAMSP d'Auchel

1 rue Françoise Dolto
62260 AUCHEL
03 91 82 66 80
camsp.auchel@pep62.fr

CAMSP de Boulogne-sur-Mer

60 rue de Folkestone
Résidence Stella Mar
62200 BOULOGNE-SUR-MER
03 21 80 60 87
camsp.boulogne@pep62.fr

Les CMPP

CMPP d'Arras

3 rue Marietta Martin
62000 ARRAS
03 21 50 92 40
cmpp.arras@pep62.fr

CAMSP de Fouquières-les-Béthune

290 rue de Vaudricourt
62232 FOUQUIERES-LES-BETHUNE
03 21 62 58 00
camsp.bethune@pep62.fr

CAMSP d'Hénin-Beaumont

334 rue de l'Abbaye
62110 HENIN-BEAUMONT
03 21 13 76 76
camsp.henin@pep62.fr

CAMSP de Liévin

8 rue Nelson Mandela
62800 LIEVIN
03 21 72 74 40
camsp.lievin@pep62.fr

CAMSP de St-Pol-sur-Ternoise

Rue Simone Veil
62130 ST-POL-SUR-TERNOISE
03 21 47 78 90
camsp.stpol@pep62.fr

CMPP de St-Pol-sur-Ternoise

Rue Simone Veil
62130 ST-POL-SUR-TERNOISE
03 21 04 15 00
cmpp.stpol@pep62.fr

Les SESSAD

SESSAD Pinocchio

10 rue Willy Brandt
62000 ARRAS
03 21 15 46 20
sessad.pinocchio@pep62.fr

Antenne SESSAD Funambule St-Pol-sur-Ternoise

Rue Simone Veil
62130 ST-POL-SUR-TERNOISE
03 21 41 87 85
sessad.stpol@pep62.fr

SESSAD Peter Pan

60 rue de Folkestone
Résidence Stella Mar
62200 BOULOGNE-SUR-MER
03 21 80 62 87
sessad.boulogne@pep62.fr

Antenne SESSAD Peter Pan Campagne-les-Hesdin

170 rue de la Bassée
62870 CAMPAGNE-LES-HESDIN
03 21 80 62 87
sessad.campagne@pep62.fr

SESSAD de l'Authie

88 avenue de St Exupéry
62600 BERCK-SUR-MER
03 21 09 12 11
sessad.berck@pep62.fr

Antenne SESSAD de l'Authie

1 rue de Montchambais
62170 ATTIN
03 21 81 41 40
sessad.berck@pep62.fr

SESSAD de Richebourg

80-82 rue du Moulin l'Avoué
62136 RICHEBOURG
09 74 13 77 05
sessad.richebourg@pep62.fr

Notre annuaire



Les Dispositifs

UEMA d'Arras

Ecole Henri Grenier
1 rue du Zodiaque
62223 ST-NICOLAS-LEZ-ARRAS
03 21 15 46 20
sessad.pinocchio@pep62.fr

UEMA de Boulogne-sur-Mer

Ecole Maternelle Condorcet
Rue Condorcet
62200 BOULOGNE-SUR-MER
03 21 80 62 87
sessad.boulogne@pep62.fr

UEEA d'Outreau

9 rue Hippolyte Adam
62230 OUTREAU
06 19 82 09 97
ueea.outreau@pep62.fr

PCO Intérieur 0-6 ans

1 bis rue de l'Origan
Parc des Bonnettes
62000 ARRAS
03 61 47 81 53
pco62.interieur@pep62.fr

PCO Intérieur 7-12 ans

1 bis rue de l'Origan
Parc des Bonnettes
62000 ARRAS
03 61 47 81 53
pco.712@pep62.fr

PCPE Arrageois-Ternois

SESSAD Pinocchio
10 rue Willy Brandt
62000 ARRAS
03 21 15 46 20
sessad.pinocchio@pep62.fr

EMAS Artois-Ternois

10 rue Willy Brandt
Parc des Bonnettes
62000 ARRAS
06 26 54 71 57
emas.artoisternois@pep62.fr

Attente Active Liaison

3 rue de Marietta Martin
62000 ARRAS
03 21 50 92 40
attenteactive.arras@pep62.fr

Attente Active Passerelle

290 rue de Vaudricourt
62232 FOUQUIERES-LES-BETHUNE
06 14 02 88 73
passerelle.bethune@pep62.fr

Attente Active Trait d'Union

Rue Simone Veil
62130 ST-POL-SUR-TERNOISE
03 21 47 78 90
traitdunion.stpol@pep62.fr

DIVAAA

MECS les Peupliers
Rue Daniel Ranger
62870 CAMPAGNE-LES-HESDIN
03 61 47 81 54
divaaa@pep62.fr

SASP

MECS les Peupliers
Rue Daniel Ranger
62870 CAMPAGNE-LES-HESDIN
03 61 47 81 54
sasp.mecs.campagne@pep62.fr

EMPE Souffle de Graine

290 rue de Vaudricourt
62232 FOUQUIERES-LES-BETHUNE
07 77 77 31 95
equipemobile.enfance.souffledegraines@pep62.fr

EMPET

Rue Simone Veil
62130 ST-POL-SUR-TERNOISE
06 03 04 96 05
equipemobile.enfance.ternois@pep62.fr



La Maison d'Enfants

MECS "Les Peupliers"

Rue Daniel Ranger
62870 CAMPAGNE-LES-HESDIN
03 21 90 31 62
mecs.campagne@pep62.fr

La Petite Maison

48 rue Gustave Souquet
62630 ETAPLES-SUR-MER
03 21 94 32 51



Les PEP 62

Siège des PEP 62

7 place de Tchécoslovaquie
62000 ARRAS
03 21 50 92 60
association@pep62.fr

SAMELYCO

1 bis rue de l'Origan
Parc des Bonnettes
62000 ARRAS
07 77 77 72 73
samelyco@pep62.fr

Service DEL

1 bis rue de l'Origan
Parc des Bonnettes
62000 ARRAS
03 21 50 92 62
service.pesp@pep62.fr
gr.vacances@pep62.fr

SAPAD

1 bis rue de l'Origan
Parc des Bonnettes
62000 ARRAS
03 21 50 92 62 (taper 2)
service.sapad@pep62.fr



Notre PEP'schrelle

Un doute sur un mot ou expression que vous avez rencontré ?

Trouvez sa signification grâce au PEP'SCHRELLE !



Demandez votre exemplaire papier à l'adresse suivante :

service.communication@pep62.fr



7 place de Tchécoslovaquie
62000 Arras

03 21 50 92 60
association@pep62.fr



www.pep62.fr

